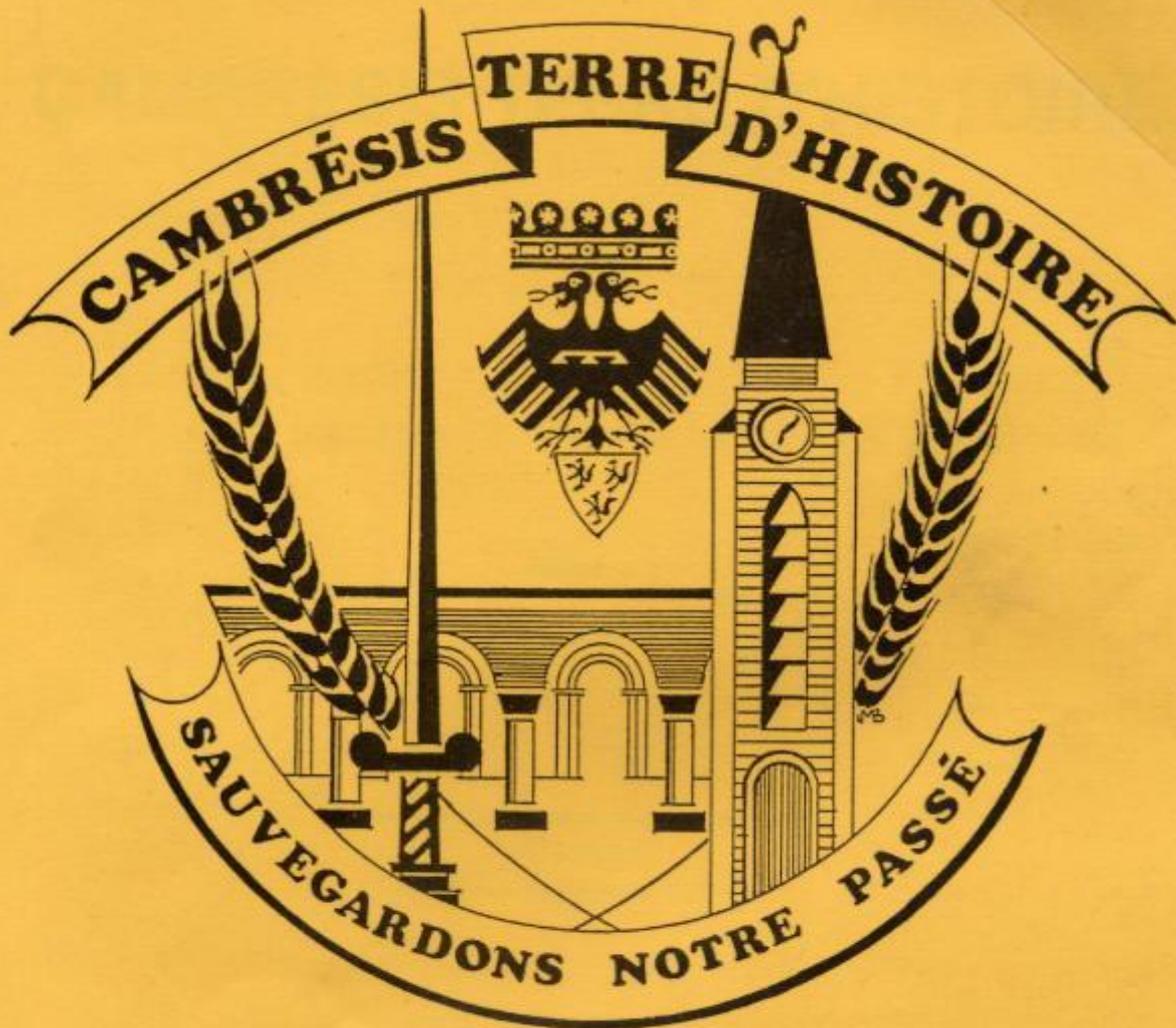


N°1 - OCTOBRE 1991

15 F.

**REVUE TRIMESTRIELLE**

**DE L'ASSOCIATION**



**LA FERME DE VINCHY**

**JULES HERBIN**

**BANTOUZELLE AU XVIII<sup>e</sup> SIÈCLE**

**BANTEUX À LA BELLE ÉPOQUE**

**ÉTATS CIVILS DU CAMBRÉSIS**

EDITORIAL

Chers lecteurs,

# **CAMBRÉSIS TERRE D'HISTOIRE**

Vous avez en main le premier numéro tant attendu de "Cambrésis Terre d'Histoire".

Nous nous sommes rendus compte de l'extrême richesse du patrimoine culturel et historique du Cambrésis ; c'est pourquoi il nous a semblé bon de publier le fruit de nos recherches. Notre perspective est d'informer un public le plus large possible.

**Numéro 1**

**Octobre 1991**

C'est dans cette optique qu'a été créée l'association "Cambrésis Terre d'Histoire".

Revue publiée par l'Association "Cambrésis Terre d'Histoire"

Boite Postale 18

59256 CREVECOEUR SUR ESCAUT

En espérant que la formule de ce premier numéro vous satisfera, nous vous souhaitons une agréable lecture...

Directeur de la publication : Arnaud Gabet

Cambrésis Terre d'Histoire Dépôt légal : octobre 1991

## ÉDITORIAL

## SOMMAIRE

LE DÉPART D'UNE NOUVELLE ASSOCIATION ? ..... 3

LA CROIX DE VINCHY (LES RUINES DES TEMPLIERS) .....

**Chers lecteurs,**

par Arnold GABET ..... 4

JULES HERBIN : FFI et réfractaire cambrésien .....

par Jean DHEVIGNY .....

**Vous avez en main le premier numéro tant attendu de "Cambrésis Terre d'Histoire".**

Cambrésis Terre d'Histoire ..... 10

**Nous nous sommes rendus compte de l'extrême richesse du patrimoine culturel et historique du Cambrésis ; c'est pourquoi il nous a semblé bon de publier le fruit de nos recherches. Notre perspective est d'informer un public le plus large possible.**

BANTEUX A LA BELLE ÉPOQUE .....

**C'est dans cette optique qu'a été créée l'association "Cambrésis Terre d'Histoire".** .....

L'ÉTAT-CIVIL DU CAMBRÉSIS .....

**En espérant que la formule de ce premier numéro vous satisfera, nous vous souhaitons une agréable lecture...**

BULLETIN D'ABONNEMENT ..... 34

INFORMATIONS ..... 35

**Cambrésis Terre d'Histoire.**

## SOMMAIRE

<b>POURQUOI UNE NOUVELLE ASSOCIATION ?</b> .....	<b>3</b>
<b>LA CENSE DE VINCHY (Les Rues des Vignes)</b>	
<i>par Arnaud GABET</i> .....	<b>4</b>
<b>JULES HERBIN : FFI et réfractaire cambrésien</b>	
<i>par Nicolas DHENNIN</i> .....	<b>12</b>
<b>UN CIMETIÈRE RUSSE À CAMBRAI</b>	
<i>Cambrésis Terre d'Histoire</i> .....	<b>16</b>
<b>NOS VILLAGES MÉCONNUS</b>	
<i>Cambrésis Terre d'Histoire</i> .....	<b>17</b>
<b>BANTOUZELLE AU XVIII<sup>ème</sup> SIECLE</b>	
<i>par André CARRÉ</i> .....	<b>22</b>
<b>BANTEUX A LA BELLE ÉPOQUE</b>	
<i>par Cécile RICHARD</i> .....	<b>28</b>
<b>ARMOIRIES : BANTEUX ET BANTOUZELLE</b> .....	<b>31</b>
<b>L'ÉTAT-CIVIL DU CAMBRÉSIS</b>	
<i>Cambrésis Terre d'Histoire</i> .....	<b>32</b>
<b>LE COURRIER DES LECTEURS</b> .....	<b>34</b>
<b>BULLETIN D'ABONNEMENT</b> .....	<b>34</b>
<b>INFORMATIONS</b> .....	<b>35</b>

## POURQUOI UNE NOUVELLE ASSOCIATION ?

L'histoire pourrait être écrite, réécrite indéfiniment. Voilà bien une discipline inépuisable qui fera encore couler beaucoup d'encre. Le Cambrésis se révèle être une terre au riche patrimoine historique. Ce patrimoine largement méconnu de la majorité des habitants de notre arrondissement mérite encore l'étude et l'attention.

Si de nombreuses associations se réunissent déjà afin de reconstituer le précieux passé, l'entreprise menée par des étudiants apparaît selon nous indispensable.

Il convient de noter l'importance des travaux de recherche qu'il faudrait encore effectuer en ce qui concerne Cambrai et les nombreux villages du Cambrésis.

Comme le signalait le quotidien "La Voix du Nord", faute d'érudits locaux, il reste dans notre région "des lopins en jachère à creuser de façon culturelle".

Certaines petites communes ont été totalement délaissées par l'histoire à travers les temps ; il convient selon nous de combler cette lacune.

Toute commune a une histoire prestigieuse qu'il faut faire revivre en consultant les archives qui existent encore.

Ainsi est née à Les Rues des Vignes, "**Cambrésis Terre d'Histoire**", le 23 avril 1991.

Laboratoire de recherche historique, lien entre les chercheurs du Cambrésis, l'association se veut dynamique et souhaite organiser de temps à autre, à travers tous nos villages, conférences, expositions etc...

Les réunions périodiques (tous les 15 jours) sont un moyen d'échange entre les membres de ladite association.

Le bureau est à ce jour composé de la façon suivante :

Frédéric GAILLARD : Président

Valérie SZYMANSKI : Vice-présidente

Arnaud GABET : Secrétaire

Cécile RICHARD : Secrétaire adjointe

Nicolas DHENNIN : Trésorier

Pour que les générations futures n'oublient pas leur histoire, une relève s'impose et l'un des objectifs de **Cambrésis Terre d'Histoire** est de réunir autour d'elle tous les passionnés d'histoire mais aussi toutes les personnes curieuses d'en savoir davantage sur le passé de leur commune.

**Cambrésis Terre d'Histoire** rappelle qu'au cours de ses manifestations, elle souhaite travailler dans un esprit de complémentarité et de collaboration avec tous ceux qui ont la noble tâche de parvenir à la connaissance la plus aigüe de toutes les communes de notre arrondissement.

Des personnalités, associations, municipalités, particuliers nous ont déjà fait part de leurs encouragements.

La presse a aimablement fait connaître nos démarches et manifestations.

Nous remercions d'ores et déjà tous ceux qui jusqu'à ce jour nous ont soutenu et ont bien voulu croire en nous.

Lecteurs de **Cambrésis Terre d'Histoire**, nous espérons bientôt vous compter parmi nos membres. Rejoignez nous périodiquement lors de nos réunions en mairie de Les Rues des Vignes.

Ivoraquiens, Bantouzellois, Scaldobrigiens, Claryslens ou autres, venez apporter vos articles, documents, connaissances et témoignages de toute nature afin que vive notre publication. Merci d'avance...

**Cambrésis Terre d'Histoire**

## LA CENSE DE VINCHY (Les Rues des Vignes)

par Arnaud GABET

A l'extrémité de la rue Basse, à Les Rues des Vignes, en dessous de l'échauguette et du chemin menant à Vaucelles, le voyageur peut découvrir un charmant manoir ayant conservé le nom ancien du village : Vinchy.

Aucun érudit local ne se préoccupe de cette bâtisse, antique dépendance des religieux de l'abbaye de Saint-Aubert de Cambrai située autrefois au sein de la paroisse de Crèvecoeur. Pourtant, nombreux documents nous permettent de constater de l'ancienneté de ce haut-lieu de l'histoire du village.

Ils ont été consultés par nos soins aux Archives Départementales du Nord. Notre étude a de plus été complétée grâce aux précieuses informations fournies par les sympathiques propriétaires de l'ancienne ferme de Vinchy (que nous remercions à cette occasion pour le chaleureux accueil qu'ils nous ont réservé lors de notre visite).

En 640, Dagobert I aurait fait don de son manoir de Vinchy à l'abbaye Saint-Pierre, Saint-Paul de Cambrai (future abbaye Saint-Aubert et Saint-Géry) : d'aucuns historiens disent que ce manoir se situait à l'emplacement de la ferme de Vinchy.

L'emprise de l'abbaye de Saint-Aubert de Cambrai sur Crèvecoeur fut encore plus grande lorsque Liétard, Evêque de Cambrai, donna en 1058 l'autel de Vinchy (qui est à l'époque une paroisse avec son église particulière) aux chanoines réguliers.

De 1058 à 1789, Crèvecoeur eut en effet pour patronne et décimateur l'abbaye Augustine. Un texte du XVIII<sup>e</sup> siècle nous apprend qu'avant le XIV<sup>e</sup>

siècle "ladite église estoit à Vinchy (qui est une ferme appartenant aux abbés de Saint-Aubert), distante d'environ 1/4 de lieue de la ville dudit Crèvecoeur où il y avait alors un prieuré composé du curé de la paroisse et de 4 à 5 religieux de l'abbaye de Saint-Aubert à Cambrai, demeurant ensemble".

"50 mencaudées tenant à la cense de Vinchy".

En 1607, ce droit de "9 jarbes, bottes ou warachs par chacun cent (9 du cent) sur 55 mencaudées de terres appartenaient à Toussaint de Monchaux, demeurant en la cense et maison de vinchy lez Crèvecoeur".

Les fermiers suivants ne nous sont pas



L'ancienne ferme de Vinchy

Quant à la ferme, il en est déjà fait indirectement mention en 1238, lorsque le fermier de Saint-Aubert à Vinchy est arrêté par le sire d'Oisy, puis relâché aussitôt par décision de l'official de Cambrai.

En 1574, un document mentionne quelques mencaudées de l'hôpital Saint-Jean tenant "aux terres de la maison et cense de Vinchy", encore en 1609 le droit de terrage est baillé pour 9 ans au bailli de Crèvecoeur Pierre Delecourt sur

connus ; or, on sait que de 1688 à la Révolution Française, ce furent les Delimal qui furent les maîtres de Vinchy. Le 3 janvier 1688, le contrat de mariage entre Bertin Delimal (originaire d'Haspres mais demeurant à Vinchy-lez-Crèvecoeur) et Marie-Anne Goubet (fille de J.B Goubet et Jeanne Nimal) nous informe que la mère de Marie-Anne consent que Bertin "s'approprie et dispose des bestiaux, ustensils de labour et autres effets à elle appar-

tenant\* : leur cousin Nicolas Girvois, bourgeois de Cambrai remit au futur mariant le droit de dîme baillé par l'abbaye de Saint-Aubert. Les Delimal seront dîmeurs de Crévecoeur jusqu'à la Révolution.

En 1693, Nicolas Gervois passe un bail de 9 ans avec l'abbaye de Saint-Aubert pour jouir du vivier près de la ferme de Vinchy.

En 1735, l'arpenteur-juré de Cambrai se transporte dans le domaine de l'abbaye Saint-Aubert de Crévecoeur, en présence des prévôts et échevins du village ; il fait un rapport très précis qui permet de connaître les environs de la ferme au XVIIIe siècle :

*"Nous sommes transportés à la requête des abbés de Saint-Aubert sur le terrain étant situé près de la ferme de Vinchy : ait trouvé contenir dans le grand étang proche le tordoir y compris les plantis jusqu'au pont de pierres cotigeans la rivière, et en autre endroit la quantité de 19 mencaudées ; 1 mencaudée ; 1 boitelée ; une mencaudée appelée vulgairement "les Aury Bigo" (Les aries) ; une pépinière joignant le jardin de ladite cense dudit Vinchy de 56 verges, le petit étang y compris la maison de la pêcherie ; les fossés et le verger joindant la bergerie de ladite cense contenant 8 mencaudées, 17 verges et 4 pieds. Item pour les estans vis-à-vis de ladite cense de Vinchy jusqu'aux terres de Vaucelles bordant la rivière, les héritages de plusieurs habitants contenant 5 mencaudées, 3 boitelées, 1/2 verge.*

*Tellement que le contenu desdits plantis, prairies, jardins et fossez contiennent en totalité 33 mencaudées, 70 verges..\*.* Rappelons que dans la seule paroisse de Crévecoeur, l'abbaye de Saint-Aubert de Cambrai détenait 38 mencaudées d'étangs et 28 habitations.

**De riches fermiers : les Delimal**

Les Delimal de Vinchy sont des fermiers riches et jaloués. On craint leur tour-

neur des dîmes, on jalouse leurs troupeaux de 300 moutons (Delimal a à plusieurs reprises des ennuis avec le seigneur, faisant pâturer ses troupeaux dans des prairies et bois en défens).

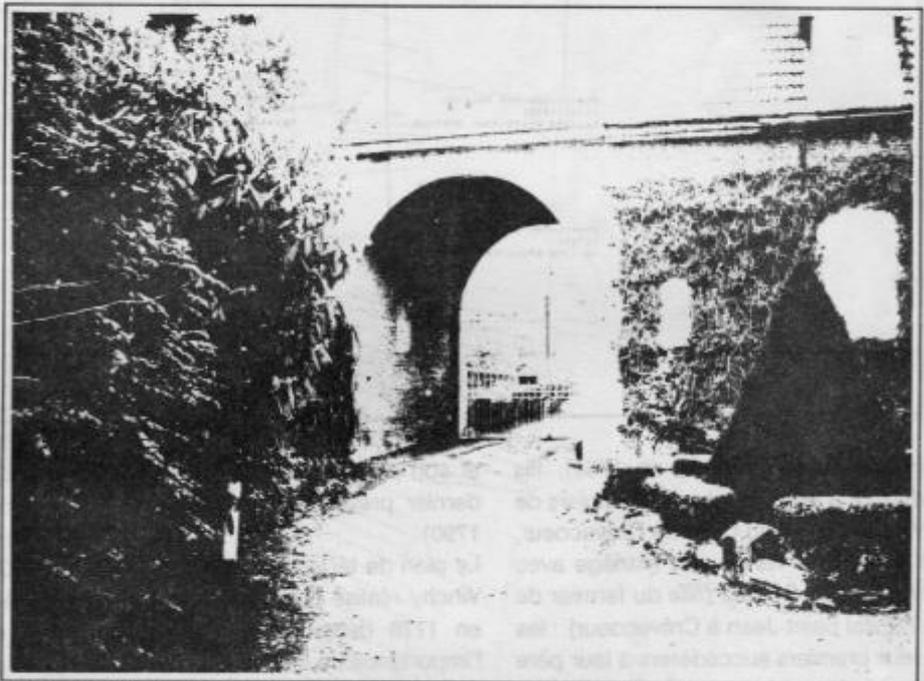
On dénonce à Crévecoeur les excellents rapports entre les fermiers de Vinchy et le curé de Crévecoeur (qui est toujours choisi parmi les religieux de Saint-Aubert).

Les Delimal qui exploitent 85 hectares paient la capitation la plus élevée à Crévecoeur (Impôt par tête sur les biens fonciers).

Disposant d'une charrue, ils peuvent louer leurs services aux manouvriers et journaliers quand ils le désirent (ceux-ci ne disposant pas de matériel ara-

Aussi aisés à l'époque que les fermiers de Vaucelles, Bonne-Enfance et Montécouvez, les Delimal disposent de 9 à 12 chevaux et 5 vaches. Le domaine de Vinchy est pourvu d'une forge outillée pour filer et tisser. L'autorité des Delimal est également reconnue à Séranvillers et Niergnies où ils perçoivent la dîme.

Jetons un œil sur la prestigieuse famille des fermiers de Vinchy ; Antoine, décédé en 1771, fils aîné du fermier de Vinchy avait épousé à Cambrai la nièce et héritière du célèbre abbé-érudit de Saint-Aubert Pouillaude ; deux de ses filles mortes en bas âge furent inhumées en l'Eglise d'Esnes. Antoine Delimal, fermier devenu rentier cambrésien fut

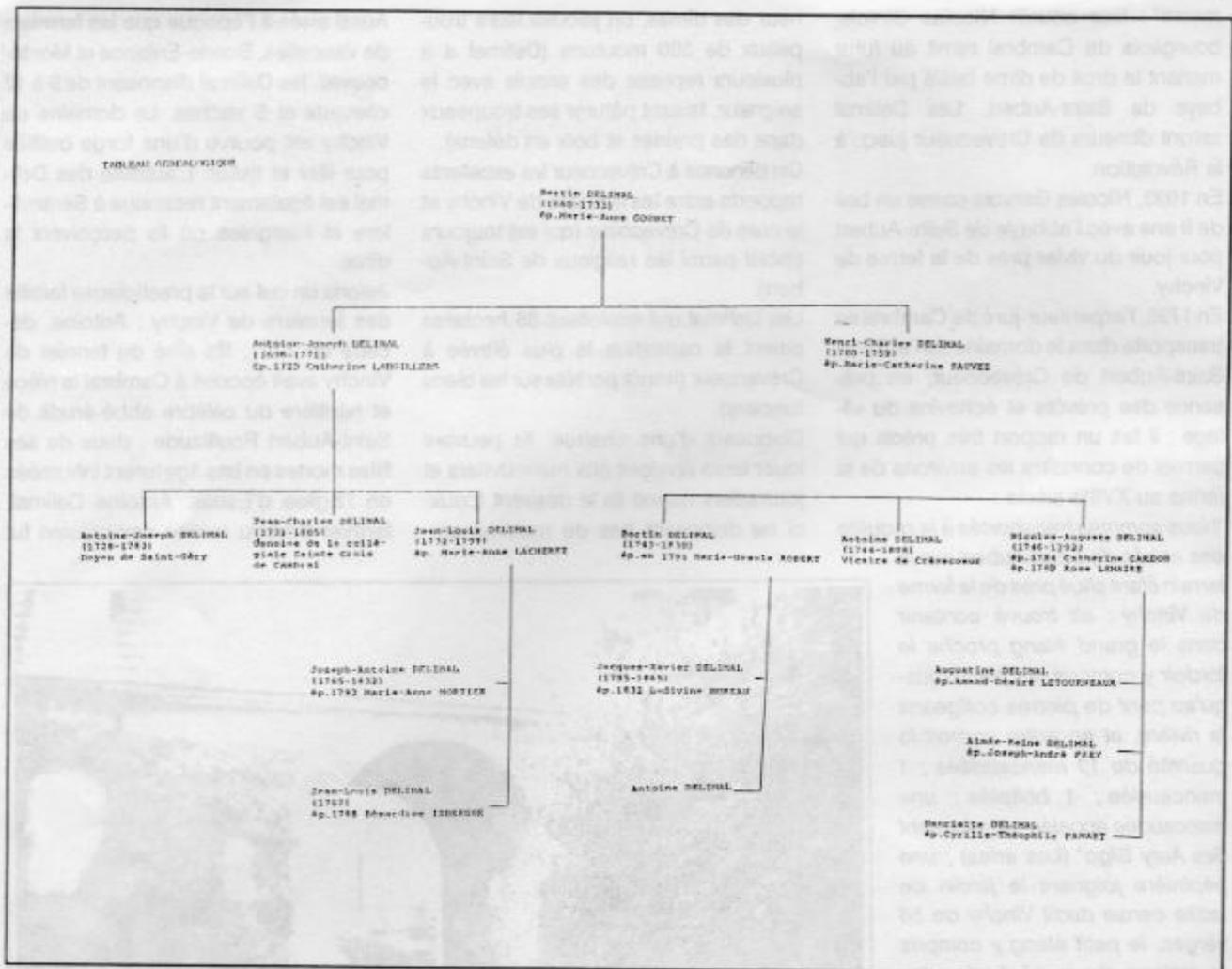


Entrée principale de la ferme

toire). Ils peuvent refuser de transporter les denrées de la paysannerie au marché de Cambrai, peuvent priver de travail une grande partie de la population.

En 1743, il y a 6 domestiques à Vinchy (2 garçons, 2 valets de charrue, 1 servante et un berger). Cependant, à l'époque des moissons, les Delimal emploient sans doute de nombreux aoûtéurs.

inhumé en l'Eglise Paroissiale de Saint-Waast de Cambrai. Deux de ses trois enfants devinrent de célèbres ecclésiastiques. Le troisième, médecin rue Cantimpré donna naissance à Joseph-Antoine Delimal qui épousa au Cateau la sœur du futur maréchal Mortier...et à Jean-Louis Delimal, célèbre négociant en grains qui fut une des premières cibles pour les révoltés Cambrésiens en mai 1789.



Henri-Charles (décédé en 1759), fils d'Antoine est à l'origine des fermiers de Vinchy. Filleul du Curé de Crévecoeur, il laissa trois fils de son mariage avec Marie-Anne Sauvez (fille du fermier de l'hôpital Saint-Jean à Crévecoeur) : les deux premiers succédèrent à leur père dans la ferme. Le dernier, qui fit profession à Saint-Aubert le 19 juillet 1766, devint chanoine puis bientôt vicaire de Crévecoeur.

En 1792, en pleine crise religieuse, Delimal se rendit à Crévecoeur pour détourner les habitants des blasphèmes prononcés par le curé constitutionnel Castillon .

Nous rappellerons enfin que les Delimal de Vinchy présidèrent souvent aux destinées de la communauté de Crévecoeur. En effet, Bertin Delimal fut prévôt du village de 1701 à 1704, son fils Henri-Charles fut prévôt de 1754 à 1758

et son petit-fils Nicolas-Auguste fut le dernier prévôt de Crévecoeur (1788-1790).

Le plan de terres près de la ferme de Vinchy réalisé par l'arpenteur Delabre en 1778 démontre une fois encore l'importance de la cense.

En 1788, Saint-Aubert renouvelle un bail de 9 ans avec les Delimal. En voici le contenu :

- Cense, maison et grange, étables, lieu pourpris, prés, comprenant 244 mencaudées (86,5 ha).

- Perception de la dîme et du terrage.

- Début du bail à la Saint-André (30 novembre).

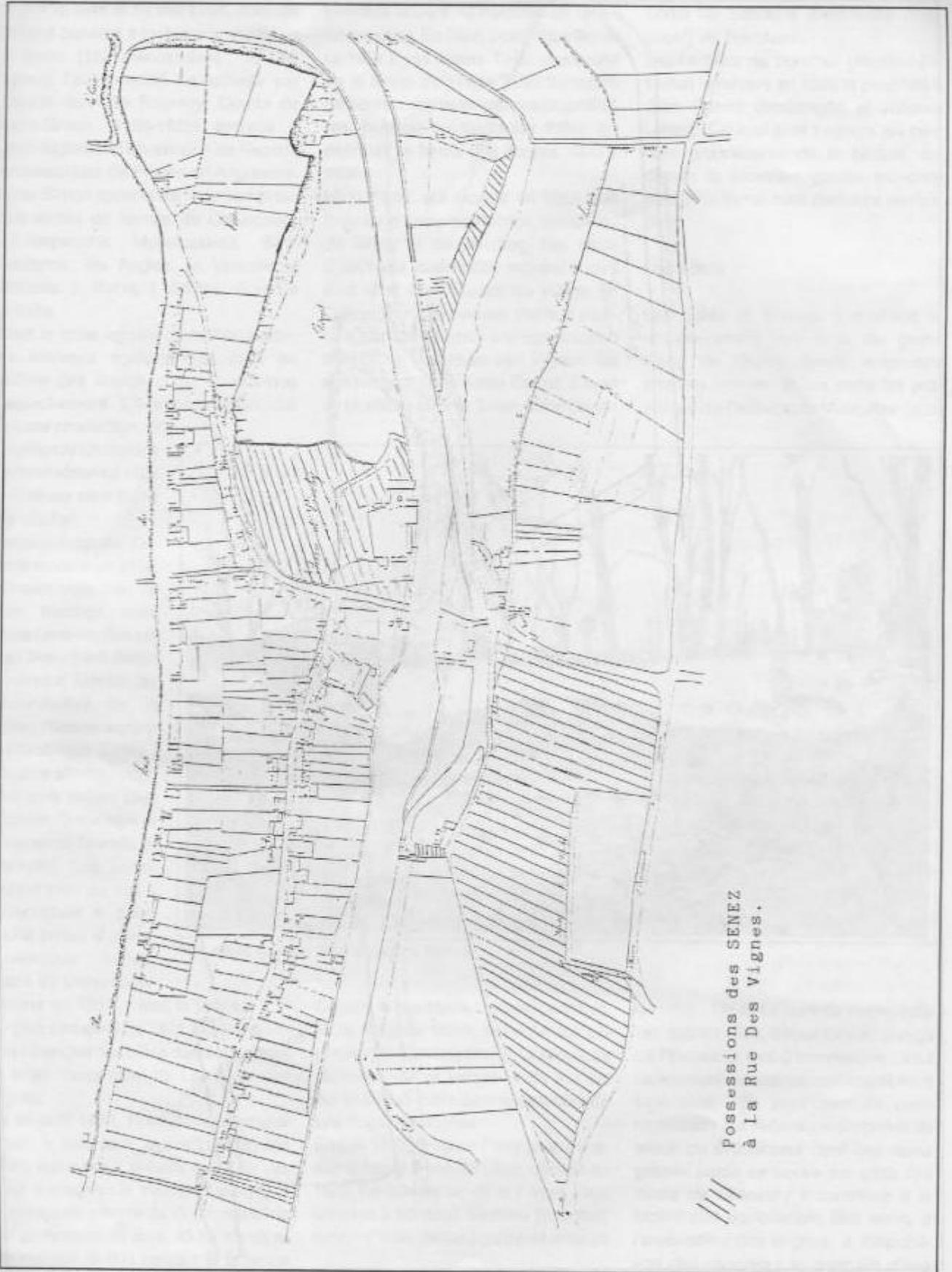
- Le "rendage" (redevances dues par le fermier) est le suivant : "paiement à l'abbaye Saint-Aubert de 12 mencauds

de blé qu'il devra livrer dans les greniers : 1050 florins pour la location de

la dîme, 30 rasières de soucrion (orge d'hiver), 300 jarbes de pois, 2 porcs gras ou 24 florins, 30 florins à la Sainte-Catherine, paiement au curé de Crévecoeur de 38 mencauds de blé et 20 rasières de soucrion, 1 mouton et un porc à l'abbaye de Saint-Aubert, 4 mencauds d'avoine chaque année à Monsieur de Mainville, transport de 59 mencauds de blé dû par l'abbaye du Mont-Saint-Martin et de 30 mencauds de blé dû par l'abbaye de Vaucelles".

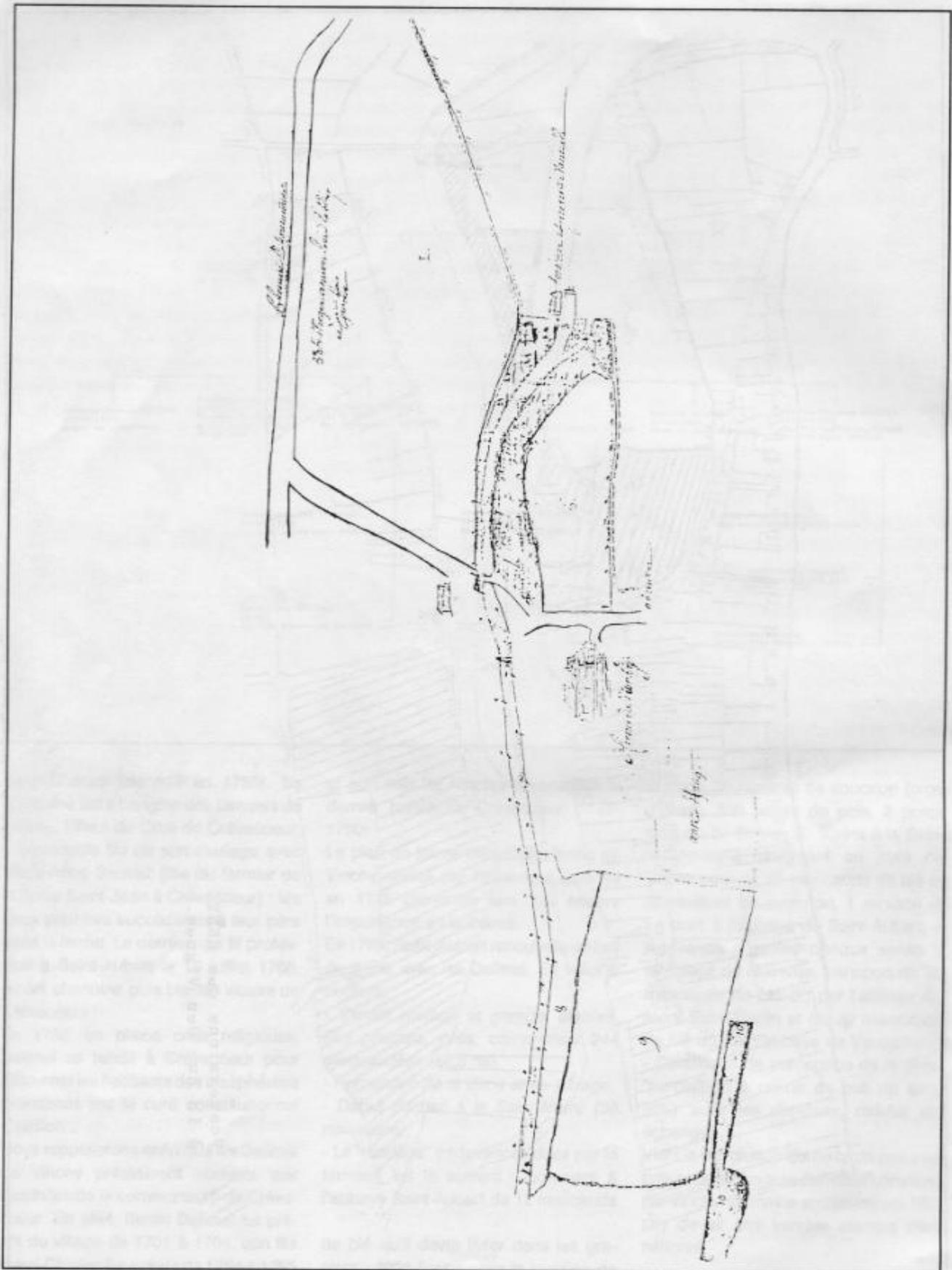
- Conditions de perception de la dîme "perception à raison de huit du cent (8%) sans les diminuer, réduire ou échanger".

Vient la Révolution qui ne tarda pas à se préoccuper du vaste domaine constitué par Vinchy. Domaine ecclésiastique, Vinchy devait être vendue comme bien national.



Possessions des SENEZ  
à La Rue Des Vignes.

Plan cadastral de Crèvecœur (1825)



Plan des environs de la ferme de Vinchy en 1778

Si, les 26 avril et 10 mai 1791, Auguste Delimal parvient à racheter la moitié de la ferme (122 mencaudées : 18 050 francs), l'autre moitié fut achetée par Claude-Henri de Rouvroy, Comte de Saint-Simon (1760-1825) associé à Jean-Sigismond Ehrenreich de Redern, ambassadeur de Prusse en Angleterre. Saint-Simon apparut dans de nombreuses ventes de fermes de Crévecoeur (Grattepanche, Montécouvez, Bonnenfance, les Angles, la Vaucelette, Bonavis...). Ruiné, il dut les revendre ensuite.

Avec la crise agraire de la Révolution, on envisage également la mise en culture des étangs et on en pratique l'assèchement: "L'étang ne rendait plus aucune production, et on plaça les poissons dans un réservoir situé à l'intérieur de la ferme de Vinchy".

Nicolas-Auguste Delimal mourut en 1792, laissant trois filles de son mariage avec Rose Lemaire. Rose et son beau-frère Bertin devinrent bientôt les propriétaires de la ferme. Rose se maria à Dominique Senez : de cette alliance naquirent trois autres filles (Justine, Dominique et Mesdames Brunelle et Lemaire). Les Senez eurent bien du mal à reconstituer le patrimoine familial et quand Dominique Senez, maire de Crévecoeur mourut en 1807, c'était la faillite.

Le plan cadastral de 1825 montre pourtant l'étendue des biens des Senez dans la seule "commune" de Les Rues des Vignes.

Le 26 avril 1833, Rose Senez-Lemaire meurt à son tour, ayant partagé les biens entre ses 7 enfants issus de ses deux mariages : la maison à usage de ferme appelée ferme de Vinchy est bâtie sur un hectare, 42 ares, 45 centiares et est estimée 26 600 francs ! Et la ferme

possède encore 43 hectares de terres labourables. En 1837, Dominique Senez rachète à ses sœurs "l'ancien marché de la ferme de Vinchy". Les Senez ne demeureront plus longtemps propriétaires, puisque ce furent les Pilloy qui détinrent la ferme des années 1840 à 1905.

Léon Pilloy, qui mourut en 1868 était meunier du nouveau tordoir, marchand de farine et de charbon. Les listes d'électeurs censitaires montrent qu'il était le 4<sup>e</sup> contribuable du village de Crévecoeur. Un moment maire, il participe par des charrois à la construction de l'Eglise des Rues des Vignes. De son mariage avec Adèle Carrez, il avait eu plusieurs enfants (Léon, Mme Estelle

corps de bâtiment (l'extrémité nord-ouest) en boucherie.

Les héritiers du boucher (Masson-Béthune) vendirent en 1939 la propriété à Jean Carrez (boulangier) et Julienne Lelong. Ceux-ci sont toujours les heureux propriétaires de la bâtisse, qui depuis la première guerre mondiale n'est plus ferme mais demeure particulière.

#### Les ponts :

Les ponts et écluses permettant le renouvellement des eaux du grand étang de Vinchy, furent longtemps admises comme limites entre les propriétés de l'abbaye de Vaucelles (acte



Aire de la grange de l'ancienne ferme

Cousin, Mme Marie-Constance Farez, Mme Adélaïde Millot, Mme Amélie Lépousez, Mme Adèle Drain). La sépulture du maire, de sa femme et de leur fils est toujours visible dans le cimetière de Les Rues des Vignes.

En juin 1897, la veuve Pilloy avait transmis la ferme à son fils Léon, décédé en 1932. Ce dernier vendit le 7 mars 1905 la ferme à Edmond Béthune (boucher) époux d'Elise Gaillard qui transforma un

de 1285 ; 1754). Le pont de Vinchy existait déjà en 1696, détruit lors du curage de l'Escaut et lors d'inondations ; il fut rapidement reconstruit, son intérêt étant indéniable. "Ce pont sert de communication aux habitations éloignées du terroir de Crévecoeur dont une assez grande partie se trouve sur cette rive droite de l'Escaut ; il contribue à la facilité des exploitations des terres, à l'exportation des engrais, à l'importation des récoltes ; le pont est d'une

telle nécessité que s'il était détruit : la plupart des terres du canton resteraient incultes ou mal cultivées, s'il n'existait pas de communication sur la rivière à cet endroit".

**Le tordoir :**

Il y avait autrefois 5 moulins à Crève-coeur. Le moulin ou tordoir de Vinchy appartenait à l'abbé de Vaucelles et servait à la fabrication de l'huile. Les "tordeurs" sont au XVIII<sup>e</sup> siècle : Leriche, Bachelet, Gransart (bail de 1718), Leriche et Devaux (bail de 1760), Pagniez (bail de 1775); Dumont (bail de 1784).

En 1753, les Etats du Cambrésis envisagèrent sa suppression, le moulin ne fonctionnant plus depuis 2 ans "le mouvement étant pourri et rompu". Les religieux répliquèrent : "Si nous sommes trop zélés serviteurs du roi pour ne point exécuter ses ordres, on ne peut accepter la suppression d'un tordoir qui procure un grand bien à nos étangs ; le radier sert à éviter de nombreuses inondations et le tordoir nous apporte un revenu de 112 livres 18 sols, nous proposons la reconstruction à neuf du tordoir moyennant la somme de 300 livres".

Sur le plan des environs de Vinchy, le tordoir apparaît en 1778

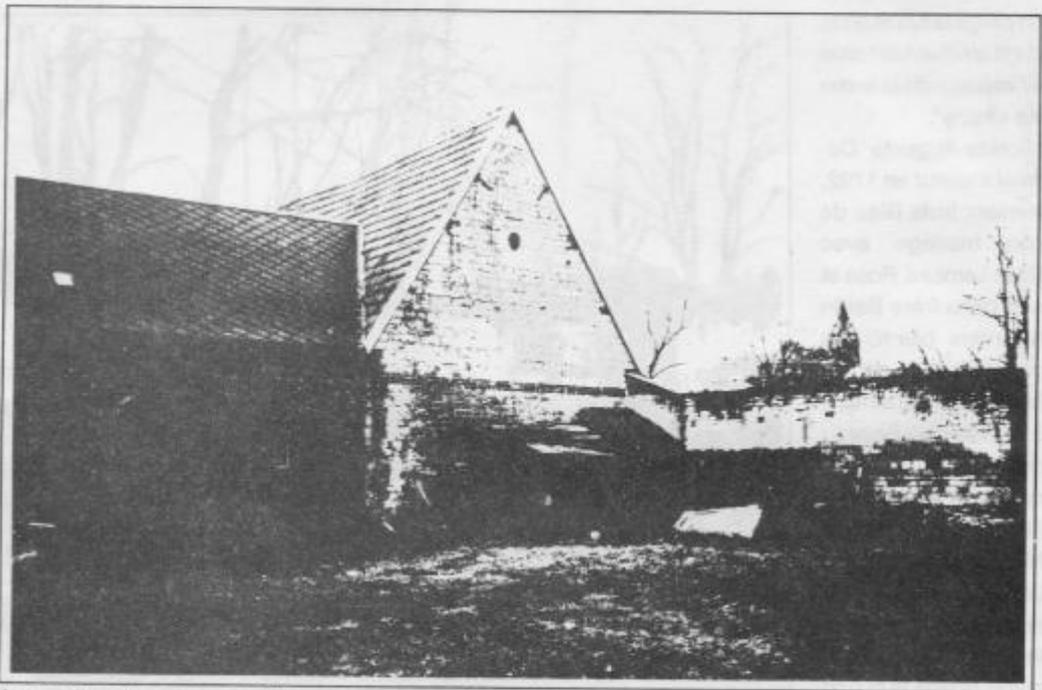
aussi, sur les plans du canal de Saint-Quentin (1810). En 1837-1838, le tordoir est la propriété de Dominique Senez, fermier de Vinchy, qui l'a acheté au notaire Cambrésien Dejardin en 1834. Il sera ensuite entre les mains de A. Wilmant et Léon Pillooy. Le moulin cessa de fonctionner en 1914. Il ne reste plus aujourd'hui de cet édifice qu'une meule et les ruines d'un bâtiment qui en 1837

comprenait magasin et écurie (bâti sur 26 ares, 59 centiares).

**La fontaine de Vinchy**, qui dut accueillir autrefois de nombreuses blanchisseuses, n'existe plus aujourd'hui.

**L'abreuvoir de Vinchy dit "le touquet"** existait encore il y a peu de temps. Le plan de 1778 prouve que l'abreuvoir existait déjà entre la ferme de Vinchy et la ferme Truye (actuelle ferme Lelong). En 1865, Catherine Vitasse, veuve de Maximilien Truye (devenu propriétaire lors de la Révolution) vend l'abreuvoir érigé sur 2 ares, 80 centiares à la commune.

Devenu abreuvoir public, le "touquet"



A gauche : le nouveau bâtiment, garage et abattoir  
A droite : l'ancien bâtiment (partie de l'ancienne grange)

nécessite bientôt quelques réparations. En effet, il desservait le trop-plein de ses eaux dans la rue de Vinchy, occasionnant la désagrégation de la chaussée. On consentit donc de clore cet abreuvoir par un mur de soubassement en maçonnerie et de construire un aqueduc souterrain conduisant le trop-plein des eaux dans le fossé d'enceinte de la ferme de Vinchy.

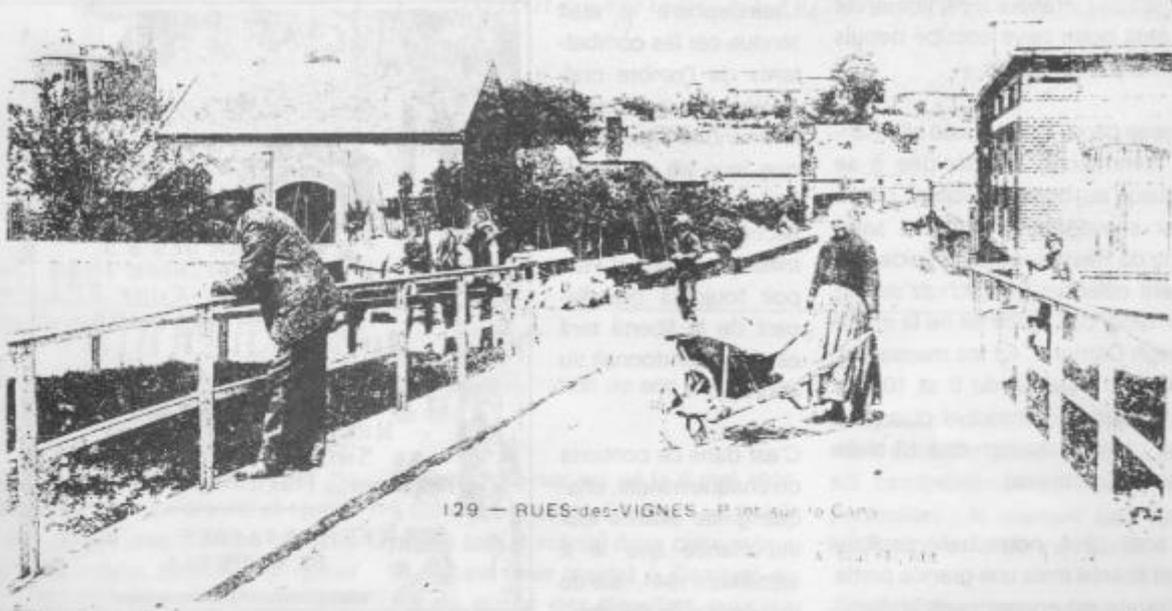
**Arnaud GABET**

Ecluse ou pont de Vinchy  
Pont sur le canal



VINCHY — Ecluse ou Pont de Vinchy

E. Héresse, Cambrai



129 — RUES-des-VIGNES — Pont sur le Canal

A. S. 1911

## JULES HERBIN : FFI et réfractaire cambrésien

par Nicolas DHENNIN



Jules HERBIN

La France de l'été 1944 se caractérise à la fois par l'allégresse et la tristesse.

L'allégresse parce-que les forces alliées (plus particulièrement les Américains et les Britanniques) mais aussi les Forces Françaises Libres (FFL) et les Forces Françaises de l'Intérieur (FFI) libèrent petit à petit notre pays occupé depuis quatre ans par les Nazis.

La tristesse parce-que l'armée allemande (la Wehrmacht) est décidée à se battre jusqu'au bout, n'hésitant pas à réprimer sauvagement dans le sang tout acte de Résistance avec l'aide des tristement célèbres SS (Schutz'staffel) de la division "das Reich" et de la milice de Joseph Damand. (cf les massacres de Tulle et d'Oradour du 9 et 10 juin 1944, la chute du Vercors et plus près de chez nous l'exécution des 13 civils à Rieux-en-Cambrésis).

Le 25 août 1944, notre belle capitale Paris est libérée mais une grande partie de la France est encore sous la domination des soldats de Hitler.

Les Cambrésiens qui ont beaucoup souffert de cette nouvelle occupation allemande se préparent du mieux qu'ils peuvent à accueillir les soldats d'Outre-Manche et d'Outre-Atlantique : la population et surtout la Résistance s'organisent.

Le 1<sup>er</sup> septembre 1944, les Américains sont à Arras et à Douai ; Cambrai et le Cambrésis tout entier savent maintenant que leur libération n'est plus qu'une question d'heures : les Allemands paniquent, la Résistance intensifie ses actes et l'aviation britannique multiplie ses parachutages et missions dans le ciel Cambrésien.

Le 2 septembre, alors que les tanks américains font route vers Cambrai où plusieurs obus viennent de tomber, une grande partie de la Résistance cambrésienne (environ 125 FFI) était rassemblée tôt le matin rue de Prémy, non loin de la maternité catholique dans le but de mieux s'organiser et de faciliter l'entrée des soldats de l'oncle Sam.

L'atmosphère y était tendue car les combattants de l'ombre craignaient les représailles allemandes et savaient que leur vie ne tenait que par un fil ; mais le succès des opérations militaires alliées et l'espoir toujours grandissant de la liberté tant espérée leur donnait du courage.

C'est dans ce contexte où chaque minute, chaque geste avaient leur importance que le 2 septembre 1944, date de la libération de Cambrai, Jules Herbin mais aussi

Gérard Dekeyser tombèrent sous les balles des Allemands en pleine déroute vers 9 heures du matin rue Achille Durieux.

Jules Herbin est né le 14 septembre 1922 à Paris et était domicilié au n° 23 de la rue Saint-Fiacre à Cambrai avec son épouse et sa petite fille.

Mécanicien-électricien en automobile chez Désenfant à Cambrai, il fut invité à partir travailler en Allemagne comme la plupart des jeunes de cette époque.

La politique et l'économie de guerre du grand Reich qui devait durer 1000 ans avait besoin de main-d'œuvre.

Du STO (Service du Travail Obligatoire), créé en septembre 1942 par les autorités nazies, Jules Herbin eut peur : il refusa de partir en Allemagne et de travailler pour l'ennemi.



Plaque commémorative située sur la façade de la maison portant le N° 28 de la rue Achille Durieux

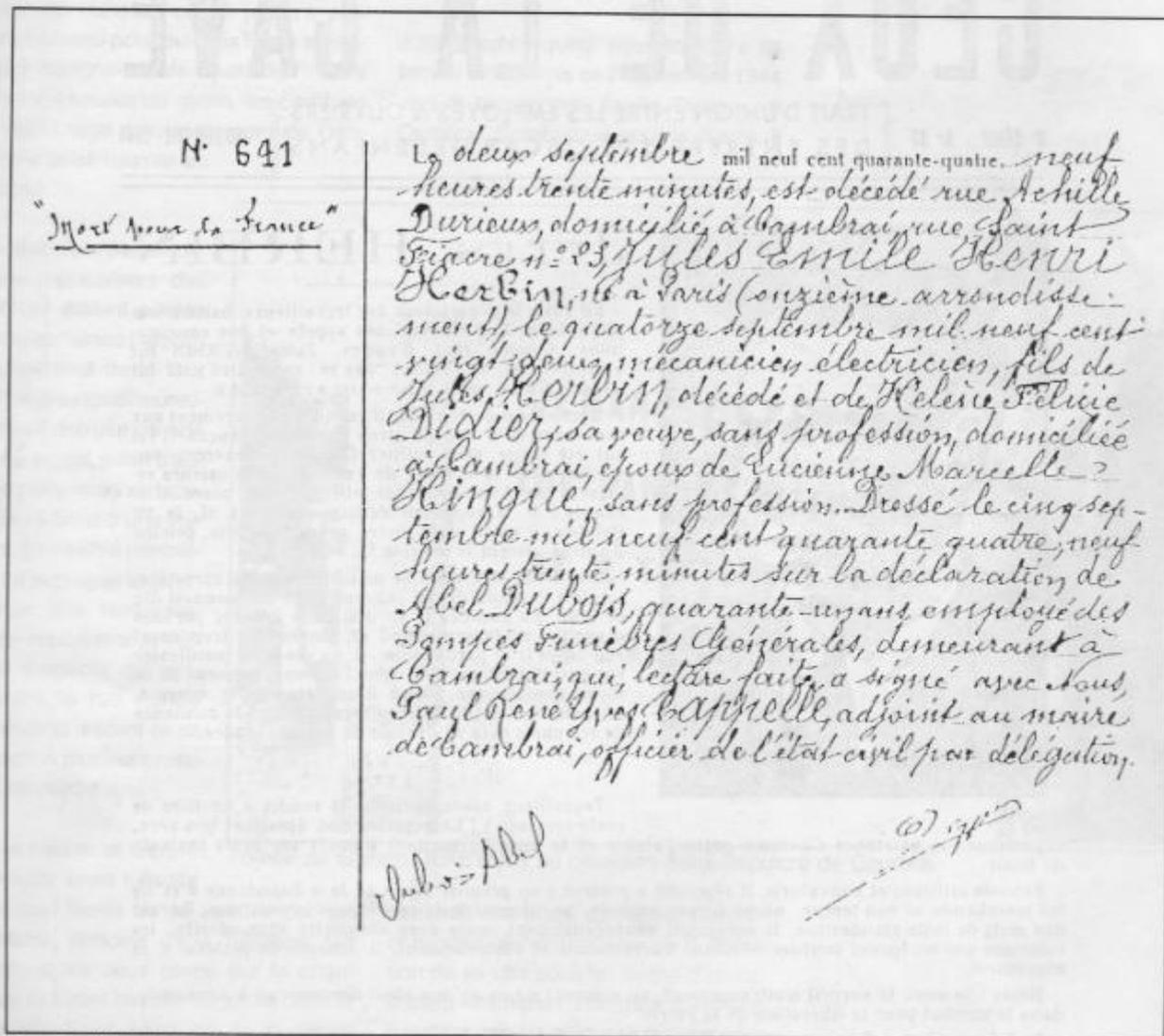
Réfractaire et donc recherché, il dut alors se cacher et s'isoler, tout d'abord dans une ferme à Ramillies, puis dans les entrepôts des magasins "La Cave" à Cambrai.

Cependant, pour des raisons familiales, il n'avait pas plongé dans la clandestinité totale et il menait une double vie

Jules Herbin choisit donc le chemin de la Résistance au lieu de partir en Allemagne comme l'ont fait 650 000 Français ; il devint assez vite un bon et respecté élément du groupe Albert Défosse et de Libé-Nord section W2. Jeune homme courageux, énergique, il fut entièrement dévoué à la juste cause

fractaire, il entre rapidement aux côtés de Jules Herbin (et des autres) dans la résistance où il s'illustre brillamment.

La résistance Cambrésienne manquait d'armes : les parachutages alliés et les pièces récemment prises dans l'atelier de réparation allemand ne suffisaient pas : il fallait s'en procurer d'autres.



Acte de décès de Jules Herbin

professionnelle et militante. Semi-clandestin, il prit très vite part à des actes de résistance : fabrication et distribution de tracts et journaux, recherches de renseignements, surveillance et réception des parachutages alliés dans la région de Bertry et de Busigny, relève des "boîtes aux lettres", opérations de sabotage...

qu'était la libération de son pays et de sa ville.

Gérard Dekeyser est né le 6 mai 1921 à Gilly, province de Charleroi en Belgique. Il était domicilié dans cette même commune mais résidait à Cambrai au n°2 de la rue des Récollets avec sa compagne. Ajusteur de métier et ré-

Des caches d'armes existaient, notamment dans certaines galeries du sous-sol cambrésien mais aussi chez les particuliers ; le moment était venu de les récupérer et de s'en servir.

Jules et Gérard, nos deux jeunes résistants âgés respectivement de 21 et 23

# GEUX DE LA CAVE

3<sup>e</sup> SÉRIE - N° 37

TRAIT D'UNION ENTRE LES EMPLOYÉS & OUVRIERS  
DES ENTREPRISES OSCAR DESENFANS

NOVEMBRE 1944



## JULES HERBIN

En 1943, la déportation des travailleurs battait son plein. Le S. T. O. lançait ses appels et ses convocations. Comme tant d'autres, Jules HERBIN fut « requis » et ne voulut pas se soumettre ; il fut « réfractaire », mais il fut aussi « résistant ».

Mécanicien de son état, il renonça délibérément aux avantages qu'il eût pu tirer des circonstances. Il lui eût été facile, sans quitter Cambrai, d'exercer son métier pour le compte de l'ennemi. A plusieurs reprises, les Allemands lui offrirent une place alléchante : il la repoussa dédaigneusement et, le 1<sup>er</sup> Octobre, il entra dans notre grande famille, comme d'autres prirent le maquis !...

— Il avait 21 ans, mais la maturité de son caractère, jointe à l'ardeur de sa jeunesse, lui en donnait dix de plus. Au garage, il se distingua bientôt par ses capacités professionnelles et, durant le trop court séjour qu'il fit parmi nous, il ne cessa de manifester ses excellentes qualités dans l'accomplissement de sa tâche quotidienne. Doué d'une tranquille énergie, silencieux et actif, il acquit rapidement la confiance de ses chefs et la sympathie de ses camarades.

....

Travailleur consciencieux, il rendit à ce titre de réels services à l'Entreprise. Bon époux et bon père,

il partagea son existence d'homme entre l'atelier et la famille, mettant à profit ses brefs instants de loisir.

Patriote militant et convaincu, il répondit « présent » au premier signe de la « Résistance » et ne lui marchandé ni son temps, ni sa bonne volonté, participant à de périlleuses expéditions. Durant des mois de lutte clandestine, il accomplit courageusement, mais avec simplicité et modestie, les missions qui lui furent confiées. Frisant l'arrestation et l'internement, il échappa de justesse à la répression.

Hélas ! la mort le surprit trahissement, au moment même où son idéal commençait à s'épanouir, dans le combat pour la libération de la Patrie.

Le 2<sup>e</sup> Septembre, à 9 heures, il quitta résolument sa femme, son enfant, ses parents ; il ne devait plus les revoir. Oubliant la douceur de vivre, il partit la ou — disait-il — son devoir l'appelait.

Le devoir ! ce fut pour lui autre chose qu'un mot, il l'a prouvé jusqu'au sacrifice.

Jules HERBIN fut pour nous un camarade, un ami, un frère. Il vécut en homme et mourut en héros. Jules HERBIN était de la trempe de ceux qu'on n'oublie pas. Nous ne l'oublierons pas !

" CEUX DE LA CAVE "

Article publié en novembre 1944 par le magasin "La Cave" en mémoire à Jules Herbin

ans, se mirent alors en route vers 8 heures du matin avec deux autres FFI à bord d'une voiture bâchée prêtée par les Etablissements Peugniez, maison de confection située rue de Caudry, en direction du faubourg de Paris, plus exactement chez Thiéry où un stock considérable d'armes les attendait.

Mais cette nouvelle "mission", qui était effectuée dans un climat jusqu'à présent inconnu pour eux -les tanks américains atteignaient les Hauts de Provville et vers 9 heures du matin, les combats faisaient rage autour du pont de Cantimpré- allait tourner au drame.

En effet, des Allemands, (plus précisément des SS) qui étaient postés selon certaines personnes en haut de la tour d'Abancourt (malheureusement détruite de nos jours) ou qui, selon d'autres personnes se trouvaient à bord d'une voiture, (la rapidité permettant d'expliquer la divergence des témoignages), repèrent la voiture suspecte qui empruntait la rue Achille Durieux et tirèrent en sa direction plusieurs rafales de mitraillette.

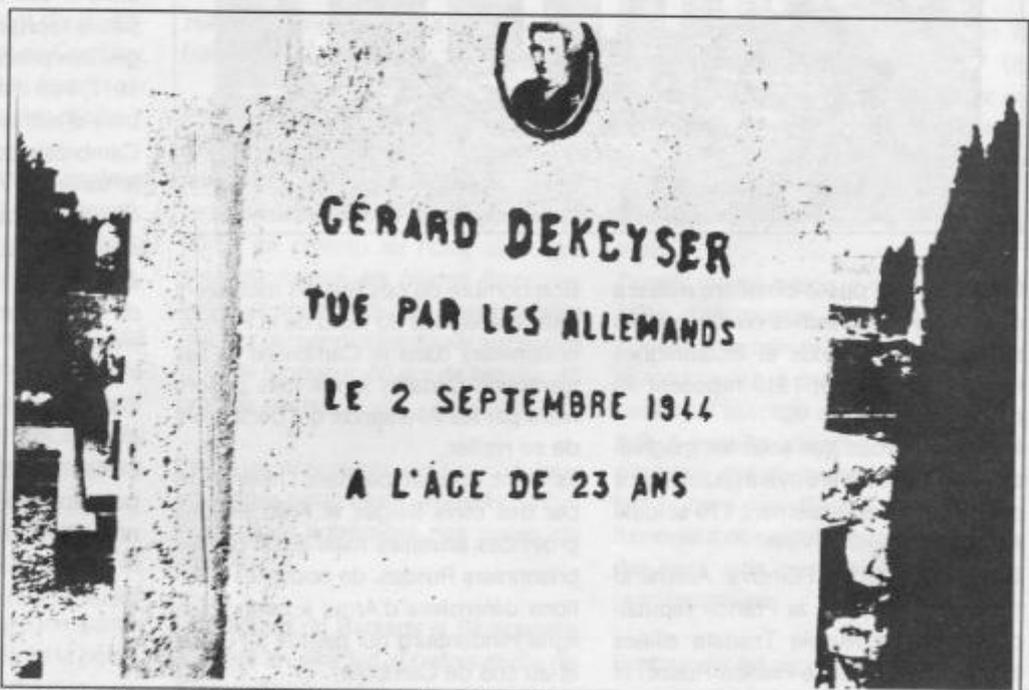
Jules Herbin et Gérard Dekeyser furent tués sur

le coup. Sortis de la voiture par les riverains, témoins de la fusillade. On allongea les deux corps sur la chaussée, ils furent ensuite conduits dans la chapelle Saint-Julien où ils restèrent plusieurs jours avant d'être amenés à la cathédrale puis enterrés dans le cimetière Saint-Sépulcre.

Quant aux deux autres FFI présents dans la voiture, l'un d'entre eux, dont on ne connaît pas le nom, parvint à s'enfuir et à se cacher dans une maison de la rue Saint-Fiacre et l'autre, Edouard Martin, né à Cambrai le 1<sup>er</sup> juillet 1923 fut

gravement blessé à une jambe. Installé sur une échelle par Monsieur Cail, (propriétaire de la maison portant le n° 28 de la rue Achille Durieux devant laquelle était immobilisée la voiture criblée de balles), il fut soigné par un curé demeurant rue Vaucelette et dut subir une amputation. Chevalier de la Légion d'Honneur et décoré de la Croix de Guerre, il s'éteignit le 11 janvier 1962.

Jules Herbin quitta pour toujours sa famille et ses amis ce 2 septembre 1944 vers 9 heures rue Achille Durieux, à Cambrai. Combattant pour la liberté, il



Tombe de Gérard DEKEYSER au cimetière Saint-Sépulcre de Cambrai

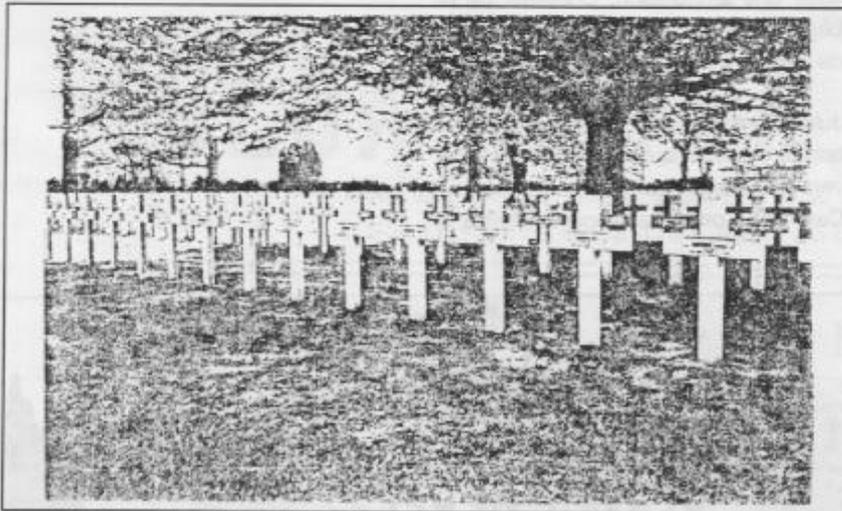
se rendit utile jusqu'au dernier moment et mourut en héros le jour de la libération de sa ville sous les balles d'un occupant Allemand désespéré et humilié. Il restera dans la mémoire de tous ceux qui l'ont connu mais aussi dans celle de tous les Cambrésiens.

Nicolas DHENNIN

Je remercie pour leur aimable collaboration Madame Lucienne Herbin, veuve du regretté Jules Herbin ainsi que les contemporains interviewés.

## UN CIMETIÈRE RUSSE À CAMBRAI

Cambrésis Terre d'Histoire



Qui ne connaît pas le cimetière militaire de la route de Solesmes où des milliers de soldats Allemands et Britanniques morts entre 1914 et 1918 reposent en paix ?

Mais savez-vous que sous les magnifiques arbres et le verdoyant gazon de ce cimetière gisent également 179 soldats Russes ?

Début août 1914, l'Empire Allemand déclare la guerre à la France républicaine et à la Russie Tsariste alliées depuis 1896 (Alliance Franco-Russe) et membres avec la Grande-Bretagne de la Triple Entente.

Unis en temps de paix et maintenant en temps de guerre, ces trois pays avaient le même but : combattre l'Allemagne sur tous les fronts et si possible la vaincre.

Les combats furent très sanglants mais Paris et Saint-Petersbourg résistèrent avec prestige à l'incroyable machine de guerre allemande et, tout comme les soldats Français, partirent se battre sur le front oriental de même que les Russes. Des soldats du Tsar Nicolas II (1894-1917) vinrent aider nos poilus au combat dans les campagnes françaises.

Bon nombre de ces Russes tombèrent dans les légions du Nord de la France, notamment dans le Cambrésis et ses alentours. Certains furent faits prisonniers par les Allemands qui décidèrent de se replier.

Ils firent creuser pendant l'hiver 1916 par des civils Belges et Français des provinces envahies mais aussi par les prisonniers Russes, de nouvelles positions défensives d'Arras à Laon (cf la ligne Hindenburg qui passait à l'Ouest et au sud de Cambrai).

Sou-mis aux autorités allemandes, ces prisonniers Russes étaient réduits en quasi-état d'esclavage et bien souvent maltraités dans les camps ou lors des travaux sur les fortifications et dans les champs de betteraves.

Jules Hélot, président de la Chambre de Commerce de Cambrai nous a laissé un ouvrage sur l'occupation allemande dans le Cambrésis. On y insiste à plusieurs reprises sur les traitements infligés aux prisonniers Russes : en janvier 1917, il en mentionne 4000 à Bonavis et bien d'autres un peu partout dans le Cambrésis qui sont affamés et usés par le travail. Il dit *"que si les Allemands hésitent à frapper sur les Français, ils se vengent sur les Russes qui meurent à raison de trois par jour sur les lieux de travail et dans les hôpitaux Cambrésiens"*.

Ces Russes venus combattre les Allemands en France ont donc connu l'enfer ; certains sont repartis dans leur pays après la Révolution Bolchevique de novembre 1917 qui engendra l'armistice Russo-allemand et d'autres ont préféré rester et s'installer sur notre territoire.

**Cambrésis terre d'Histoire**



## NOS VILLAGES MÉCONNUS

Cambrésis Terre d'Histoire

Le samedi 29 juin, "Cambrésis Terre d'Histoire" a organisé sa première conférence en Mairie de Bantouzelle : celle-ci avait pour thème : *"L'histoire de Banteux et Bantouzelle des origines à nos jours"*.

Quatre membres de l'association sont intervenus pour évoquer devant un auditoire important les différentes époques de l'histoire méconnue de ces deux villages.

L'expérience ayant été concluante, nous encourageons les municipalités soutenant notre initiative à faire appel à l'association afin d'intéresser le plus grand nombre possible d'habitants à leur patrimoine.

Banteux et Bantouzelle sont deux villages du Cambrésis, à 15 km de Cambrai, le premier étant sur la rive gauche de l'Escaut, le second sur la rive droite.

Leurs sols sont essentiellement argileux et marneux (sur le coteau de l'Escaut), mais on a pourtant des parties de terre glaiseuse sur le terroir.

Bantouzelle, qui a une superficie de 720 hectares possède ses lieux-dits : la Grenouillère, Grattepanche, La Vaucelle (anciennes dépendances de l'abbaye de Vaucelles), les Argillères, Les arides de Rancourt, la Gaité.

Banteux, qui a une superficie de 576 hectares possède aussi ses lieux-dits : la ferme de Bonavis (dont une partie était devenue en 1749 relais de la poste royale sur la chaussée conduisant vers Péronne et Saint-Quentin) que l'on a longtemps considérée à tort comme le point culminant du Cambrésis (122 m), le Mont Gargan, la vallée Gillot...

### Origines et Antiquité

Le village de Bantouzelle signifierait *"Bas-Banteux"* ou *"petit Banteux"*. D'où vient ce préfixe commun *"Bant"* ? Nombreuses sources tergiversent... Nous retiendrons celle-ci : *"bant"* ou *"brant"* (celtique) signifie marais. Banteux signifierait donc *"habitant du marais"*.

Des traces d'une ville gallo-romaine existaient sur le terroir de Bantou-

zelle ; aucune fouille n'a été menée à bien jusqu'à ce jour.

En revanche, on sait qu'en 1839, en élargissant le chemin de Banteux à la route Cambrai-Saint-Quentin, des sculptures furent trouvées dans la crête qui borde ce chemin au nord, ainsi que deux tombeaux en pierres blanches, taillés et recouverts de pierres plates placées perpendiculairement au chemin (2 m de longueur, 60 cm de largeur, 45 cm aux pieds).

Parmi les ossements, on a trouvé deux squelettes assez bien conservés ; à l'un des crânes adhéraient des restes de chevelure.

Les villages de Banteux et Bantouzelle auraient en effet fait autrefois partie du *"Fiscus de Vinchy"*.

A notre connaissance, les documents écrits les plus anciens mentionnant les villages sont *"les Annales de Metz"* de l'année 717.

Nos villages se situaient à l'époque, non loin de la frontière entre la Neustrie et l'Austrasie. Une bataille sanglante opposa le 21 mars 717 dans notre région le maire du palais de Neustrie Charles *"le Bâtard"* (dit Martel) à Chilpéric II, roi d'Austrasie. L'annaliste nous raconte la sanglante bataille de Vinchy (Rues des Vignes) :

*"Le dimanche devant Pâques, en la tierce calende d'avril de l'an 717. Un soleil éclatant persécute les deux armées. Karl décide de traverser l'Escaut pour livrer bataille. Il néglige parce que trop solidement gardé le pont Julius, bâti autrefois par César à la sortie de Vinci.*

*Pour la même raison, il rejette la possibilité d'emprunter les gués de Marcones (Marcoing) et de Bantonzel (Bantouzelle), il préfère lancer sur la rivière un ouvrage de fortune..."*

Il faut ensuite attendre le X<sup>ème</sup> siècle pour que des documents écrits rappellent le nom des villages.

Il convient de rappeler que la toponymie des lieux varia considérablement dans nos documents.

Bantouzelle est successivement appelé :

BANTOZELLA (titre de l'abbaye d'Honnecourt en 1095)

BANTOUSEL (titre de l'abbaye de Vaucelles en 1323-1138)

BANTOUSIEL (titre de l'abbaye de Vaucelles en 1142-1255-1349)

BANTOUSELLUM (titre de l'abbaye de Vaucelles en 1151)

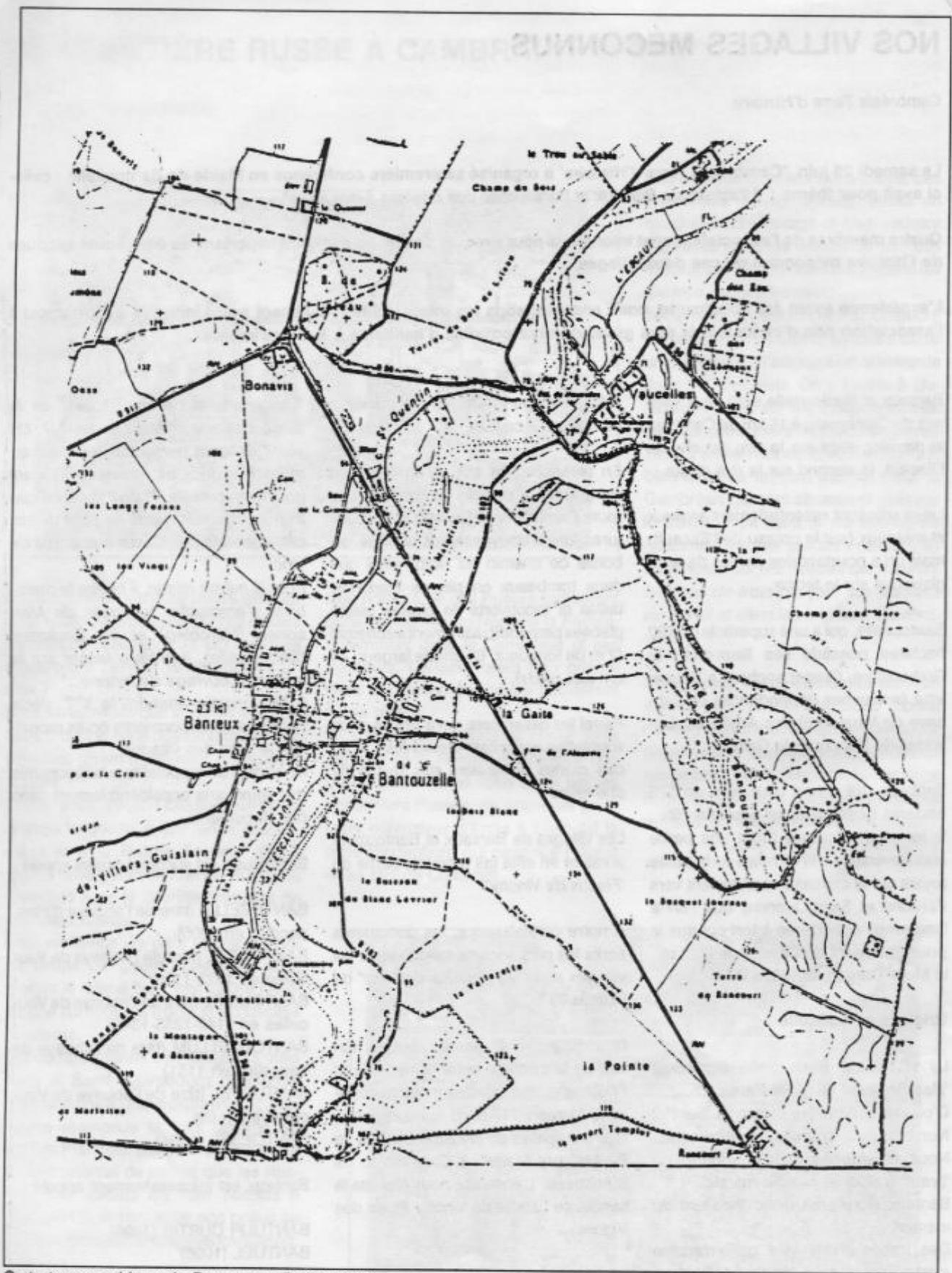
BANTUESEL (titre de l'abbaye de Vaucelles en 1169)

BANTOESEL (1184)

Banteux est successivement appelé :

BANTULFI CURTIS (1095)

BANTUEL (1096)



Carte topographique de Banteux et Bantouzelle

BANTOLIUM (1102)  
 BANTUZ (en 1142-1151-1257-1261)  
 BANTOEL (1144)  
 BANTUS (1150)  
 BANTOEUX (1159)  
 BANTHUES (1209-1266)  
 BANTEUS (1257-1349)  
 BANTHEUIL....

### Les premiers seigneurs LE LEU

Face aux invasions, à la dilution du pouvoir royal, se multiplièrent les petits seigneurs qui, détenant tous les pouvoirs au sein de leur contrée se donnèrent pour mission de diriger et protéger la paysannerie. Ces seigneurs, à Banteux comme à Bantouzelle sont les LELEU (*"portant d'Or à un loup d'azur"*). Très tôt, les branches de Banteux et de Bantouzelle se séparèrent. On cite à :

- **Bantouzelle** : Hugues Le Leu (1096), Jean Le Leu, Robert Le Leu (1132) lors de la réception des religieux de Vaucelles, Weric Le Leu (1222) et ses petits-enfants Weic et Jean Le Leu qui intentèrent procès contre l'abbaye de Vaucelles, Gobert puis Raoul de Bantouzelle...

Le Carpentier nous dit : *"Cette noble famille de Le Leu, qui a possédé tant de belles terres, fait de si grandes alliances et qui a été considérée entre les Patrices de Cambrai est maintenant devenue roturière"*.

- **Banteux** : Wéric Le Leu, Watier Le Leu (1159), bienfaiteur de l'abbaye de Vaucelles, Helvinde de Banteux et ses deux fils Jean et Raoul (1162), Raoul le Leu grand bailli du Cambrésis, Hugues le Leu (1210) qui épousa Marguerite de Bantouzel (dite *"la mairesse de Banteux"*), Gilles de Banteux (1244), Eustache de Banteux (1266) bailli de Cambrai qui fit enlever un cheval à la Vaucelette (sur le territoire de Bantouzelle) et dut le réintégrer aux religieux de Vaucelles.

En 1263, succédèrent aux Le Leu de Bantouzelle : Adam d'Audencourt puis la famille de Thourotte, des châtelains d'Honnecourt ; Jean III (Lieutenant-Général des Comtés de Champagne et

de Brie, Châtelain de Noyon) ; Gauthier (cit.1263-1277), Jean IV, Jean V, Gaucher II puis Jean de Thourotte, seigneur de Bantouzelle (cit.1423).

Banteux fit désormais partie de la Châtellerie d'Honnecourt (qui était une ville fortifiée), comme les fiefs de Gonnelleu, Lesdain, et les arrière-fiefs de Séranvillers, Paillencourt, Flesquières, Villers-Outréaux, Villers-Guislain...

On connaît grâce au chroniqueur Froissart les ravages commis dans notre secteur lors des chevauchées de la guerre de cent ans.

### A l'époque moderne

Banteux et Bantouzelle font partie de deux Etats différents : si Banteux se situe aux confins de la Picardie (Royaume de France), Bantouzelle se situe en Cambrésis (Empire des Habsbourg).

C'est en 1521 que François I s'empara des villages de Banteux, Havrincourt, Gouzeaucourt. Une douane existait sur le domaine de Bantouzelle (1627 : franchise douanière accordée par l'abbaye de Saint-Aubert).

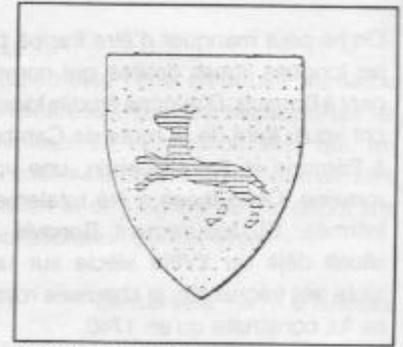
Un fort fut édifié au XVI<sup>e</sup> siècle à Banteux où de nombreux soldats tinrent garnison. En effet, à cette époque, où point le conflit entre les Espagnols et les Français, vingt ans de paix semblent représenter une éternité. Nos villages limitrophes seront au cours de la guerre de Trente Ans ravagés par les armées adverses.

En 1635, les Français qui parviennent à devenir maîtres d'Honnecourt, jettent l'épouvante dans le pays et incendient de nombreux villages.

La ville est aussi le repère de brigandage de Marotel (pillards Picards et Artésiens).

Ce sont les troupes du Gouverneur de Maugré, qui, en 1636 chassèrent les Français.

Le 26 mai 1642, les Espagnols refirent cependant surface à Bonavis : l'armée



Armoiries LELEU

de Francisco de Mello (Gouverneur des Pays-Bas, Commandant le l'armée de Philippe III d'Espagne) et du Baron de Bec, battit à pleine couture le Maréchal Français de Gramont (Comte de Guiche) qui avait une armée deux fois moins nombreuse que celle de Mello. Les cartes militaires anciennes parlent de *"Bataille de Banteux"*, or on sait que ce fait d'armes se déroula sur les hauteurs de Honnecourt (au lieu-dit les Tranchées).

Quoiqu'il en soit, les Français furent tenaces et ne renoncèrent pas à conquérir le Cambrésis. Le 18 avril 1677, Bantouzelle devenait française (après 134 années de guerre et d'occupation espagnole).

Pourtant, le statut des deux villages situés l'un en Cambrésis, l'autre en Picardie devait rester différent jusqu'en 1789.

Bantouzelle fut réputée appartenir dans le domaine fiscal à une *"province étrangère"*.

Une recherche aux Archives de la Somme (à Amiens) serait encore nécessaire pour connaître la vie quotidienne du village à Banthoell, à la veille de la Révolution et pour consulter un des rares cahiers de doléances de notre région subsistant encore (déposé au bailliage du Vermandois).

Un article consacré à Bantouzelle au XVIII<sup>e</sup> siècle fera suite à cet article. En attendant, nous dirons quelques mots sur la Poste de Bonavis.

On ne peut manquer d'être frappé par les longues lignes droites qui convergent à Bonavis. D'aucuns érudits locaux ont voulu faire de la route de Cambrai à Péronne et Saint-Quentin, une voie romaine. Cette thèse a été totalement infirmée. Si, assurément Bonavis se situait déjà au XVIII<sup>e</sup> siècle sur une route très fréquentée, la chaussée royale ne fut construite qu'en 1740.

Par décret du Conseil d'Etat du 18 avril 1738 fut décidée la construction de la chaussée (Distance Cambrai-Bonavis : 3800 toises).

Mayeurs et gens de loi de Banteux et Bantouzelle reçurent l'ordre de faire voiturer des milliers de pavés (de la carrière d'Haussy) par leurs villageois. Devenue route royale, il fallut établir à l'embranchement des routes un relais de poste : par ordre de la Cour et autorisation de l'Abbé de Clairvaux, 5 mencaudées devaient être cédées par l'abbaye de Vaucelles pour la construction de la poste royale sur la hauteur de Bonavis.

A l'époque, il y avait des relais de poste toutes les deux lieues et demi permettant le relais des chevaux (A Maretz et à Cambrai).

Arnoul Crépin (gendre du fermier Jean Larthiez) dont la famille est installée à Bonavis depuis 1683 (mariage avec l'héritière Sautois) fut le premier maître de la poste royale. La famille conservera Bonavis jusqu'au XX<sup>e</sup> siècle.

Dans notre prochain numéro, un article sera consacré à *"Banteux-Bantouzelle à l'époque révolutionnaire"*.

A la fin de ce cahier, nous trouverons la première partie d'une étude sur *"Banteux à la Belle Epoque"*.

Nous terminerons donc ces quelques lignes de compte-rendu de la conférence du 29 juin par quelques informations sur les villages de Banteux et Bantouzelle depuis le début du XIX<sup>e</sup> siècle.

Lors des Guerres Napoléoniennes, Banteux aurait hébergé de nombreux cosaques.

En 1824 commença une contestation de limites entre Crévecoeur et Bonavis au sujet de Banteux : finalement est décidé que *"l'axe des routes formera la limite entre les territoires de Crévecoeur et de Banteux et la propriété de Monsieur Crépin sera définitivement partie du territoire de Banteux"*

**L'évolution de la population :**

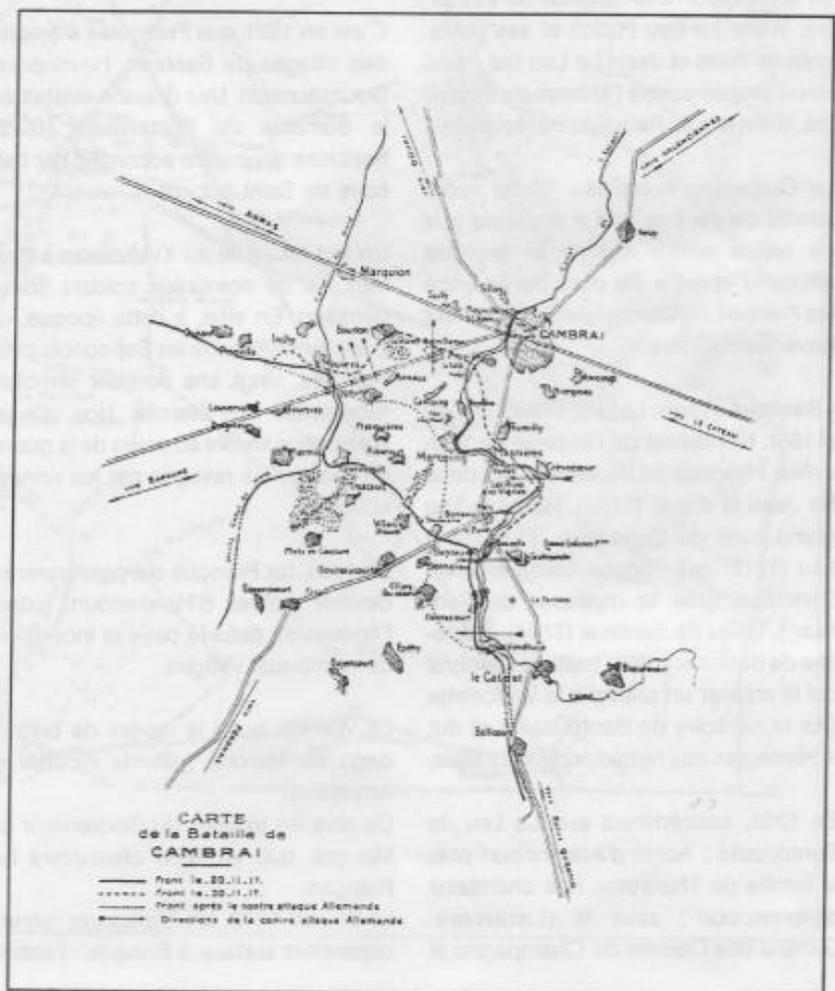
**Bantouzelle :**

1790 : 632 habitants
1804 : 925 "
1850 : 975 "
1906 : 1100 "
1910 : 940 "

1914 : 736 "
1921 : 481 "
1926 : 514 "
1931 : 459 "
1936 : 452 "
1954 : 452 "
1968 : 412 "
1975 : 385 "
1982 : 375 "
1990 : 358 "

**Banteux :**

1911 : 846 habitants
1921 : 415 "
1926 : 528 "
1931 : 388 "
1936 : 382 "
1954 : 404 "
1962 : 368 "
1968 : 375 "
1982 : 317 "
1990 : 311 "



**L'activité économique de Bantouzelle avant 1914 :**

Bantouzelle ne fut pas exclue du fabuleux mouvement que constitua *"la Révolution Industrielle"*.

A partir de 1850, il y eut en effet trois brasseries à Bantouzelle, deux moulins, un marchand de charbon et cendres, deux marchands de chaux et quatre tisserands.

Commerce et artisanat battaient leur plein avec deux auberges, cinq boulangeries, une boucherie, 14 cabarets et 4 épiciers.

**Banteux-Bantouzelle depuis le début du siècle :**

Si aujourd'hui Banteux et Bantouzelle sont de jolis villages paisibles au bord de l'Escaut, ils furent aussi le théâtre de guerres meurtrières.

Banteux resta notamment célèbre pour la fameuse *"Affaire du Pavé"* qui se déroula le 20 septembre 1914 à proximité de la ferme de Bonavis et pour les remarquables faits d'armes de la bataille de Cambrai (1917) qui nous ont été contés par Evrard Lasson.

**L'embuscade de Bonavis :** Un convoi allemand en route vers Saint-Quentin fut attaqué par l'Armée Française à proximité de Bonavis. Du Plessis de Grenedan et 17 à 34 Allemands périrent lors de ce fait d'armes. En représailles, furent incendiées ferme de Bonavis, du Quenet et maisons environnantes.

**La Bataille de Cambrai :** Nos villages furent au centre du dispositif de la bataille de Cambrai qui se déroula du 20 au 29 novembre 1917.

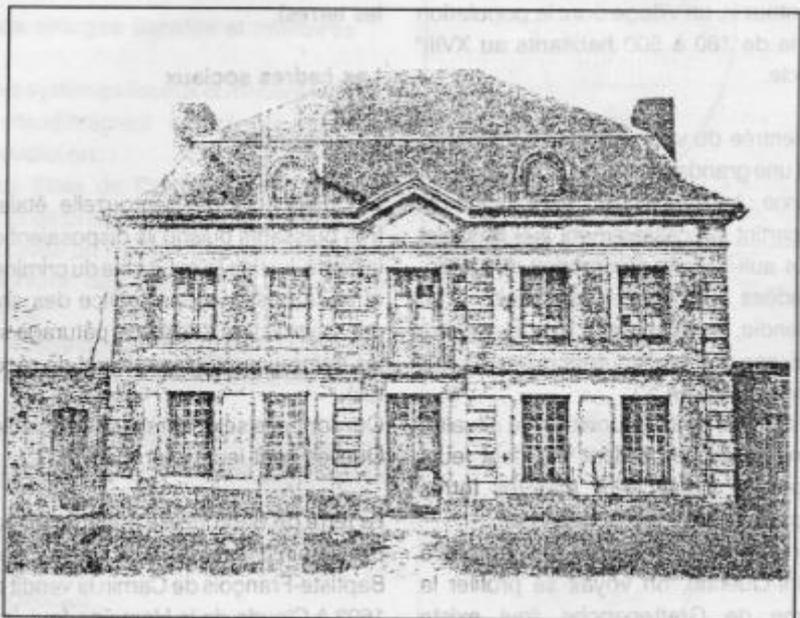
Il importe de souligner que la ligne Hindenburg passait au sud du village de Banteux et que lors de la bataille, les chars furent utilisés pour la première fois.

Le 2 septembre 1944, on eut à regretter à Banteux la mort du civil Paul Capon.

**Les édifices communaux :**

**Le château de Bantouzelle** fut occupé au XIXe siècle par Jean-François Tourneux (Ingénieur des Ponts et Chaussées), par Vaillant (propriétaire du moulin).

A l'emplacement de l'ancienne ferme de la Vaucelette fut construite une demeure étrangement semblable au château de l'époque moderne. L'ancienne ruelle Saint-Michel fut rebaptisée rue du Château pour rappeler l'emplacement du bâtiment détruit par les bom-



Château de Bantouzelle

bardements.

**L'Eglise de Bantouzelle** était au début du XIXe siècle la chapelle du château. La population du bourg ayant augmenté considérablement, Bantouzelle cria qu'elle ne consentirait jamais qu'une Eglise soit construite à Banteux (ancien siège de la paroisse et du cimetière).

Pour cette raison, la veuve Crépin de Bonavis fit don d'un terrain en 1850 pour ériger une église à Bantouzelle. La construction fut entreprise par le curé Delemer qui engagea une souscription. L'église fut finalement achetée par la commune en 1850.

"Cambrésis Terre d'Histoire" remercie chaleureusement les municipalités de Banteux et de Bantouzelle, qui, les premières ont bien voulu croire en notre action et ont montré dès le début une collaboration permanente.

**Cambrésis Terre d'Histoire**

## BANTOUZELLE AU XVIII<sup>ème</sup> SIECLE

par André CARRÉ

### Situation de Bantouzelle

Ayant franchi le domaine des religieux de Vaucelles, les nombreux bois qui bordaient l'Escaut (Bois de Grattepanche, Bosquet Joro, Bois de la Vallée Arnoux, Bois devant la porte, Bois des Cours Laies et Bois Capron), la chaussée de Saint-Quentin à Cambrai et le cabaret de la "Tête d'Aulx" (des Ringeval), on pénétrait dans la paroisse de Bantouzelle, un village dont la population varia de 180 à 500 habitants au XVIII<sup>ème</sup> siècle.

A l'entrée du village, on pouvait observer une grande ferme de l'abbaye cistercienne : La Vaucelette. L'exploitation qui appartint successivement aux Basselet puis aux Bident comprenait 351 mencaudées (124,5 hectares). Suite à un incendie, la ferme de la Vaucelette et 8 maisons contiguës furent détruites le 6 vendémiaire An 13.

Si la ferme de la Vaucelette se situait à Bantouzelle, les Bident payaient leurs impôts à Crévecoeur (car les terres appartenaient à cette paroisse).

Non loin de la chaussée de Cambrai à Saint-Quentin, on voyait se profiler la ferme de Grattepanche (qui existe toujours). Cette autre exploitation affermée aux Parent appartenait aussi à l'abbaye de Vaucelles et comprenait 304 mencaudées (107,8 hectares).

L'abbaye cistercienne était aussi propriétaire de la ferme de la Grenouillère (11,69 ha) des Beaufremez et de la ferme des Trocmez.

La plupart des rues du village ont changé de dénomination : si la grand'rue existait déjà, les autres avaient pour nom : Rue Saint-Claude, Rue Dessous, Rue Dupuis, Rue Saint-Jacques, Rue du Grand Pont, rue des montagnes, ruelle Saint-Michel (actuelle rue du Château), rue du moulin de Bantouzelle et rue de la Fontaine.

Il apparaît aussi difficile de situer les lieux-dits rencontrés dans les documents :

- le Fossé Tavielle (où aboutissaient les terres de l'abbaye de Vaucelles).
- Le chemin des Moudriers (de Banteux à Vaucelles).
- La Verte Roinne (où une ferme fut construite et démolie au XVIII<sup>ème</sup> siècle par l'abbaye d'Honnecourt en raison de l'écoulement des eaux de l'Escaut dans les terres).

### Les cadres sociaux

#### La seigneurie

Les seigneurs de Bantouzelle étaient très puissants puisqu'ils disposaient de la haute-justice (c'est-à-dire du criminel) et de la basse-justice (police des chemins, juridiction forestière, pâturage sur les communaux, glanage, vol de récoltes).

Qui sont ces seigneurs au XVIII<sup>ème</sup> siècle ? Quelles sont leurs prérogatives ?

La terre de Bantouzelle appartenait aux De Carnin à la fin du XVII<sup>ème</sup> siècle. Jean-Baptiste-François de Carnin la vendit en 1692 à Claude de la Hamaïde (qui était grand bailli du Cambrésis).

Après sa mort en 1700, la seigneurie passa à Charles-Nicolas de Carondelet-Potelles et Adrienne-Thérèse-Robertine d'Esclaibes, son épouse, Dame de Bantouzelle (petite-nièce de ce dernier). Adrienne-Robertine d'Esclaibes donna par testament la seigneurie de Bantouzelle à Christophe-Joachim Payen de l'Essart, capitaine au régiment de Rohan-Rochefort (époux de Françoise-Claudine de Carondelet).

En 1758, Marie-Robertine Payen de l'Essart, épouse de Claude-Achille de Saint-Waast de Revelon fut écartée de la succession devant le baillage du

Quesnoy au profit des Carondelet-Potelles.

Se succédèrent dans la seigneurie Maximilien Joseph Alexandre Dominique de Carondelet-Potelles puis Jean-Baptiste Augustin de Carondelet-Potelles.

Le dernier seigneur de Bantouzelle était né en la paroisse Saint-Aubert de Cambrai en 1748, fils du bailli du Cambrésis, gouverneur du Cateau et seigneur de Beaudignies, il était au service du roi d'Espagne quand on l'appela à administrer Bantouzelle.

Si les précédents seigneurs demeuraient peu au village, mais plutôt dans leur château de Beaudignies ou leur hôtel de Vendegies sur Ecaillon, Carondelet y séjourna de longs moments, effectuant des travaux à son château et tentant de revaloriser ses droits sur la terre.

Le seigneur de Bantouzelle devait partager son pouvoir sur le terroir avec d'autres seigneuries laïques (Baronnie d'Honnecourt) et ecclésiastiques (Abbayes d'Honnecourt et de Vaucelles) qui disposaient de biens et droits nombreux sur la seigneurie.

Il suffit d'examiner le droit des "Carondelet" à Bantouzelle pour se rendre compte du fardeau que représentait le régime seigneurial :

- Droits honorifiques (Armoiries et première place dans l'église).
- Droits de plantis (les seigneurs pouvaient border d'arbres les chemins de Bantouzelle à Rancourt et de Vaucelles à Honnecourt).
- Droit d'afforage (droit que le seigneur percevait sur la vente du vin et de cervoise sur les terres de Bantouzelle).
- Droit d'herbage perçu sur les communaux (terres appartenant en commun à la paysannerie) consistant dans le paiement annuel d'un agneau et de 6 bêtes blanches.

Le seigneur percevait aussi sur sa paysannerie des rentes en argent. Tous ces droits étaient particulièrement impopulaires à Bantouzelle. Vexant les paysans, ils furent lourdement dénoncés pendant la Révolution Française.

De plus, les habitants se plaignaient que les rentes en avoine soient dues à la Saint-Rémy (1<sup>er</sup> octobre).

Le rôle de nomination du bailli, du prévôt et des échevins était aussi un droit important du seigneur.

### La paroisse

Il n'y avait pas d'Eglise à Bantouzelle sous l'Ancien Régime. Le village faisait partie de la paroisse de Banteux, de l'élection de Saint-Quentin.

Très tôt, les paroissiens de Bantouzelle n'acceptèrent plus cette situation. Le 21 mars 1789, le prévôt et les échevins se plaignirent aux Etats de Cambrai :

*"Le pont de communication pour aller à Banteux où est l'Eglise paroissiale a presque été détruit par les grandes abondances d'eaux qu'il survint pendant les hivers, et hors d'état de pouvoir passer avec aucunes espèces de voitures.*

*Il est même dangereux d'y passer la nuit quand le cas échet qu'il faut venir avec les sacrements pour administrer les malades".*

### La communauté villageoise

L'ensemble des populations d'Ancien Régime ne connaissaient pas la commune : on disait qu'elles s'organisaient en communautés.

A la tête de cette communauté, on avait l'*"échevinage"* : on peut considérer celui-ci comme le tribunal du seigneur et comme l'échelon intermédiaire entre la communauté et le seigneur.

La *"Loy de Bantouzelle"* est composée d'un prévôt et de cinq échevins. Ceux-ci défendent plutôt les intérêts du seigneur que ceux de la petite paysannerie.

Grâce aux nombreuses signatures apposées au bas des documents, nous

avons pu reconstituer cette liste de prévôts :

- Nicolas Bouffiers (cit. 1720), Charles Mouronval (cit. 1726), Jacques-Philippe Bident (cit. 1737), Pierre Plouvier (cit. 1745-1749), Louis Pannequin (cit. 1752), Claude Mouronval (cit. 1755), Josse (cit. 1769), Pierre-joseph Gabet (cit. 1786).

Si leur rôle est limité par la pression des seigneurs, il n'en demeure pas moins important. En 1742, Pierre Plouvier donne des billets de diminution d'imposition pour les habitants qui auront participé aux charrois de pavés de la carrière d'Haussy utilisés pour la construction de la chaussée.

### Les charges fiscales et militaires

Les systèmes fiscaux et militaires étaient particulièrement complexes avant la Révolution.

Les Etats de Cambrai ayant voté les impositions, le prévôt de Bantouzelle recevait un mandement qui rappelait le montant des sommes à verser aux Etats.

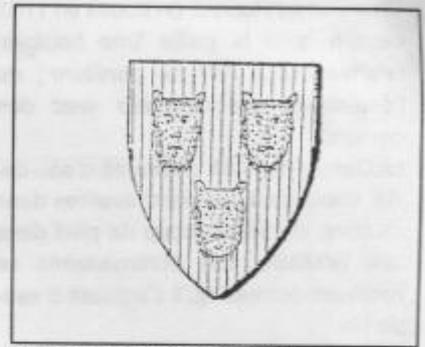
L'échevinage se réunissait et on répartissait les impôts directs entre les contribuables.

Les impôts directs (sauf la taille) devaient être payés par la paysannerie mais aussi par les abbayes et par le seigneur ; on distinguait la *"capitation"* (impôt par tête) et les *"dixièmes et vingtièmes"*.

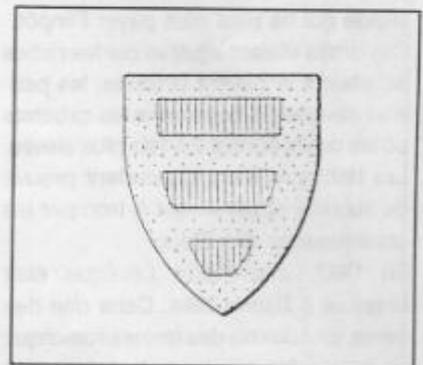
A cela s'ajoutait la fiscalité indirecte et les monopoles d'Etat : les habitants de Bantouzelle devaient payer au fermier (perception de Cambrai) des droits sur la vente des bestiaux. Fréquemment, on venait au village se renseigner sur le cheptel.

Ainsi, en 1782, la ferme du Pied Fourché condamne à l'amende Antoine Dhermy qui a *"vendu et débité graisse sans l'enregistrer"*.

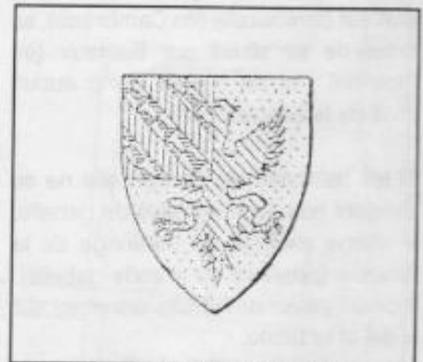
Bantouzelle devait établir une cantine, qui seule avait le droit de vendre de l'eau-de-vie. Des registres devaient être tenus indiquant la quantité d'eau-de-vie vendue dans la paroisse.



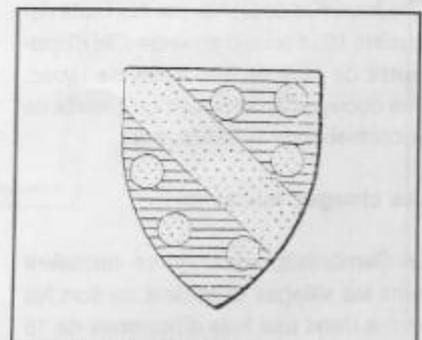
Armoiries des DE CARNIN



Armoiries des DE LA HAMAIDE



Armoiries des PAYEN-D'ESSART



Armoiries des CARONDELET-POTELLES

Chez Damas Rucard, on trouva en 1780, cachée sous la paille *"une bouteille falsifiée qui a l'air de genièvre ; de l'eau-de-vie accommodée avec des cerises"*.

La Dame Ringeval, débitante d'eau-de-vie, conduisant les commissaires dans sa cave, donna un coup de pied dans une bouteille. Les commissaires se rendirent compte qu'il s'agissait d'eau-de-vie.

Les droits perçus sur la bière étaient particulièrement lourds à Bantouzelle et les prévôts plaident la pauvreté du village qui ne peut plus payer l'impôt.

Ces droits étaient injustes car les riches achetaient la bière à la tonne, les pauvres devaient la boire dans les cabarets où les droits étaient 2,5 fois plus élevés. Les habitants firent cependant preuve de subtilité et parvinrent à tromper les commissaires des Etats.

En 1787, Jean-Pierre Lévêque était brasseur à Bantouzelle. Dans une des caves, un commis des fermes remarqua un jour qu'un tonneau de bière avait goût de liqueur... Lévêque ne voulut payer l'amende, il répliqua au commissaire du Cambrésis que si sa demeure était sur Bantouzelle (en Cambrésis), sa brasserie se situait sur Banteux (en Picardie) ; qu'on n'avait donc aucun droit de le sanctionner.

Si les habitants de Bantouzelle ne se situaient pas dans un pays de gabelle, le village souffrait du voisinage de la Picardie (province de grande gabelle). Il devait payer des droits énormes sur le sel et le tabac.

Les revendeurs cités à Bantouzelle sont : Robert Gabet (1726), Jean Ringeval (1746-1753), Joseph Delhal (1753-1754), Louis Pannequin (1754-1769). Ces hommes désignés par les Etats risquaient 100 florins d'amende s'ils disposaient de plus de 800 livres de tabac. Des documents rappellent qu'il exista de la contrebande à Bantouzelle.

### Les charges militaires

En Cambrésis, les Etats se rendaient dans les villages et tiraient au sort les recrues dans une liste d'hommes de 18

à 45 ans *"susceptibles de porter les armes"*.

En 1740, pendant la guerre de Succession d'Autriche, une garde fut établie à Bantouzelle ; celle-ci était composée d'un sergent et de 4 fusiliers.

*"Comme nous n'avons pas d'église à Bantouzel, nous leur avons établi un corps de garde sur la place publique dudit lieu et leur avons mis ès mains un tambour pour sonner le tocsin en cas de nécessité"*.

### L'économie Bantouzelloise

La ressource dominante du village était bien entendu l'agriculture.

En 1737, il y avait à Bantouzelle 52,5 hectares en prairie ; 17,73 hectares amazés ; 10,63 hectares de jardinage labourable.

Si les terres n'étaient pas les meilleures de la région, comme partout on cultivait par rotation trisannuelle sur les terres arables : une année les terres étaient *"avesties"* en céréales d'hiver (blé, seigle, escourgeon), une autre, les terres étaient *"avesties"* en céréales de mars (avoine, pamelles, méteil, hivernages), une autre, on laissait reposer la terre (jachère).

Les pauvres du village pouvaient théoriquement disposer de communaux ; cependant, ceux-ci étaient bien souvent menacés par les gros fermiers ou le seigneur.

A Bantouzelle, le seigneur n'hésita pas à planter dans les communaux et même à défricher.

En 1784, il s'empara même de la place publique pour édifier un moulin. Ceci explique pourquoi, dès 1756, les droits du pauvre étant limités à Bantouzelle, une permission spéciale dut être accordée aux habitants du village pour venir glaner sur les terres de l'abbaye de Vaucelles (leurs communaux étant trop restreints).

A Bantouzelle, hormis l'activité culturelle, il y eut aussi une activité d'élevage : la communauté déclare en 1746 15 chevaux, 15 vaches, 4 génisses, 5 veaux.

L'activité textile dut représenter aussi pour les Bantouzellois une activité d'appoint non négligeable (tissage de la toile de lin). Selon Dieudonné, il n'y avait ni métier à batiste ou à gazes mais 60 métiers à linon (pour confectionner le linge de table).

On peut imaginer ainsi le travail que pouvait procurer l'exploitation des bois de Vaucelles et de Bantouzelle : encore au début du XIX<sup>e</sup> siècle fourmillaient les bûcherons (bacquillons), menuisiers et scieurs de long.

Les terres argileuses furent aussi utilisées pour la fabrication de tuiles, poteries, carreaux et briques. Une pièce conservée en Mairie de Bantouzelle provient de l'atelier de poterie de Robert Ringeval.

En 1785, De Carondelet demanda à Antoine Sapin de Béthencourt de construire deux briqueteries.

Dieudonné nous apprend que l'atelier de poterie-briqueterie de Bantouzelle employait 3 ouvriers et produisait 36 000 pièces par an.

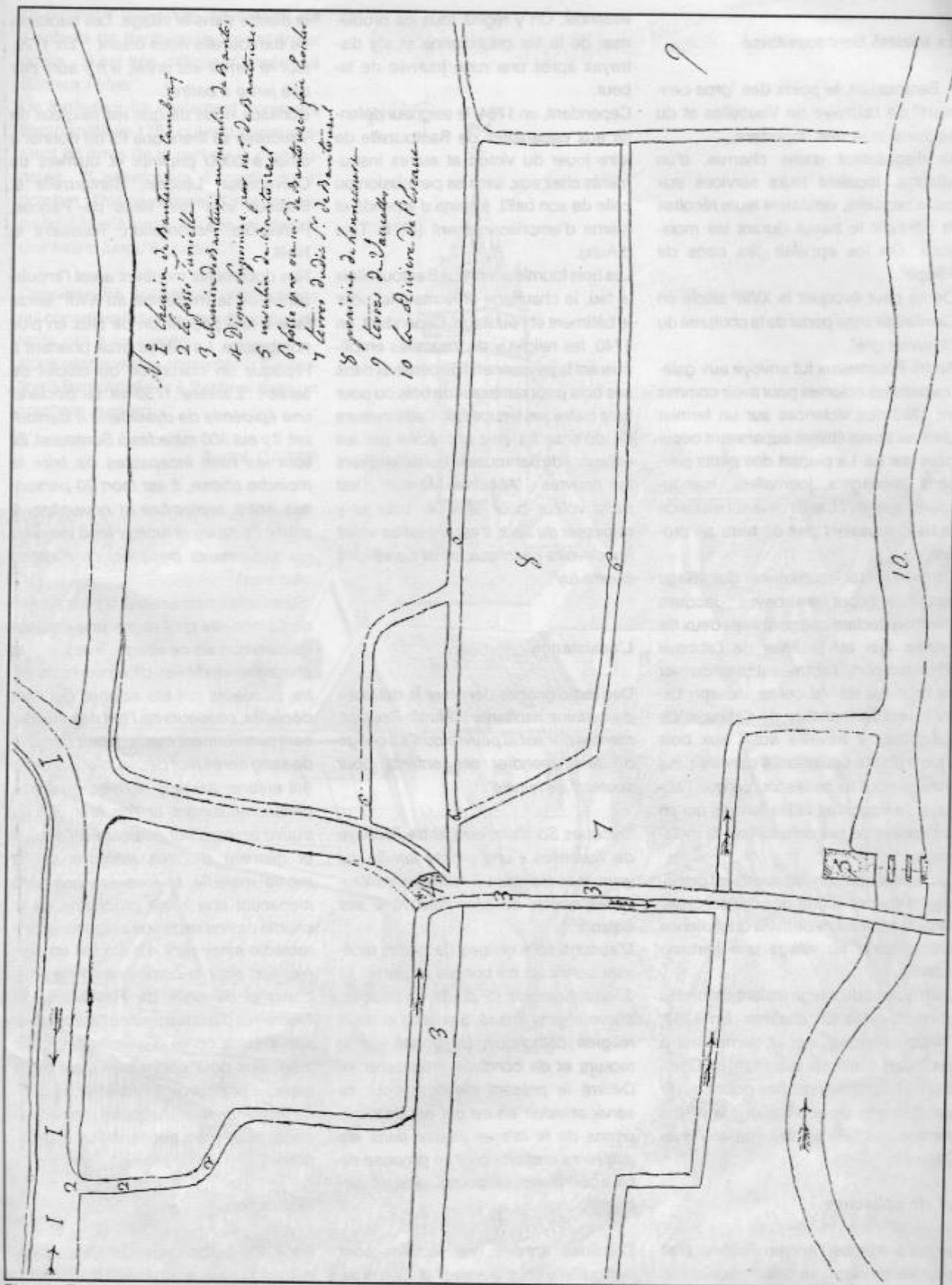
Bantouzelle disposa aussi d'un moulin ; on parlait au début du XVIII<sup>e</sup> siècle des *"usines à bled de Vaucelles et de Bantouzel"*.

Cependant, la déclaration de 1737 nous apprend que le moulin à blé de Bantouzelle est *"hors d'état de rendre service"* ; il avait un mouvement pour la fabrication de la farine (blé) mais aussi un pour la bière (braye).

En 1784, un autre moulin fut érigé sur la place publique par De Carondelet.

Si le commerce des denrées était aisé en raison de la proximité de la Chaussée, les documents prouvent que les chemins n'étaient souvent praticables qu'à la belle saison ou par temps de gel : *"le chemin du moulin sert d'écoulement aux eaux venues des champs", "il risque de devenir une cavée"*.

De même, les ponts sont frêles et croulent lors des crues de la rivière... : les habitants de Crévecoeur se plaignirent de ne *"plus pouvoir venir boire et se divertir aux fêtes à Bantouzel"*.



Plan de Bantouzelle en 1753

### La société Bantouzelloise

A Bantouzelle, le poids des "gros censiers" de l'abbaye de Vaucelles et du seigneur était très important.

Ils disposaient d'une charrue, d'un attelage, louaient leurs services aux petits paysans, vendaient leurs récoltes et offraient le travail durant les moissons. On les appelait "les coqs de village".

On ne peut évoquer le XVIII<sup>e</sup> siècle en Cambrésis sans parler de la coutume du "mauvais gré".

André Fourmeaux fut envoyé aux galères dans les colonies pour avoir commis en 1758 des violences sur un fermier dont les terres étaient auparavant occupées par lui. La plupart des petits paysans (ménagers, journaliers, manouvriers) vivaient au seuil de la subsistance et ne disposaient pas de terre en propre.

De nombreux journaliers du village travaillaient pour les abbayes : Jacques Sombrin déclare que parmi ses deux fils mariés, l'un est jardinier de l'abbaye d'Honnecourt, l'autre est manouvrier de l'abbaye de Vaucelles. Joseph Lemaire est le tonnelier de l'abbaye de Vaucelles ; il travaille aussi aux bois avec trois de ses enfants n'ayant pour vivre et pour toute ressource que l'abbaye de Vaucelles et les fermes qui en dépendent où ses enfants font la moisson.

Les activités artisanales semblent disposées à fournir à une population croissante le nécessaire de la vie quotidienne pour assurer au village une certaine autarcie.

Les maisons du village étaient en torchis et recouvertes de chaume. En 1787, Philippe Fouquet, potier demeurant à Bantouzel demanda aux Etats de Cambrai de fournir des pannes pour couvrir les bâtiments de son atelier ; la même demande fut faite par le forgeron Alexis Desenne.

### La vie collective

Le cabaret sous l'Ancien Régime était pour les paysans un lieu de sociabilité

essentiel. On y réglait tous les problèmes de la vie quotidienne et s'y distrait après une rude journée de labeur.

Cependant, en 1784, le seigneur défendit aux cabaretiers de Bantouzelle de faire jouer du violon et autres instruments chez eux, sans sa permission ou celle de son bailli, à peine d'amende et même d'emprisonnement (cf. la Tête d'Aulx).

Les bois fournissaient aux Bantouzellois le feu, le chauffage et le matériel pour le bâtiment et l'outillage. Cependant, en 1740, les religieux de Vaucelles empêchèrent la paysannerie de pénétrer dans ses bois pour ramasser du bois ou pour faire paître ses troupeaux. Cette mesure de défense fut peu appréciée par les échevins de Bantouzelle qui défendirent les pauvres : "Anselme Mention n'est point voleur pour aller au bois et y ramasser du bois, il est chrestien et fait les devoirs paschiaux, ainsi rien à dire contre luy".

### L'assistance

Des témoignages dénotent la détresse de certains habitants : "Martin Boulant, manouvrier est si pauvre qu'il ait obligé de faire mendier ses enfants pour soutenir sa famille".

"Jacques Sombrin, ouvrier de l'abbaye de Vaucelles a une grosse famille qui vient tous les jours à l'abbaye de Vaucelles quêter de quoi faire vivre ses enfants".

D'aucuns sont obligés de partir, recevant certificats de bonnes mœurs :

"Pierre Sombrin (5 pieds, 3 pouces, cheveux gris), marié, 5 enfants et de la religion catholique, de bonne vie et mœurs et de conduite irréprochable. Délivré le présent certificat pour lui servir et valoir en ce qui est de droit, prions de le laisser passer dans les différents endroits où il se propose de voyager et de lui prêter aide et secours".

Certaines années, les récoltes sont particulièrement mauvaises et c'est alors

la disette dans le village. Les habitants de Bantouzelle nous disent : "En 1720, tout le terroir est grêlé, il n'y aura pas une jarbe à battre".

Boniface nous dit que les religieux de Vaucelles se firent une loi de donner à dîner à 3000 pauvres et ouvriers de Crévecoeur, Lesdain, Bantouzelle et Banteux lors des fêtes de Pâques, Pentecôte, Assomption, Toussaint et Noël.

Nos documents montrent aussi l'impuissance de la médecine au XVIII<sup>e</sup> siècle face à une population de plus en plus nombreuse. Le village avait pourtant à l'époque un chirurgien ou officier de santé : "L'année 1750 vit se déclarer une épidémie de dysenterie à Bantouzel, il y eut 300 malades à Bantouzel, ils vont les rues incapables de faire la moindre chose, il est mort 20 personnes entre septembre et novembre, 9 sont à l'acte de la mort prêts à recevoir les sacrements desquels on n'attend plus rien".

"Supplie la communauté la plus pauvre du Cambrésis qu'il règne une maladie épidémique en ce village, à laquelle le chirurgien dudit lieu dit ne rien connaître, plusieurs ont été saignés qui sont décédés, plusieurs ne l'ont pas été, qui sont pareillement morts, jetant quantité de sang après leur décès, d'aucuns ont été enterez samedy dernier, quatre le dimanche suivant et l'un hier, il s'en trouve aujourd'hui quatorze à l'agonie et quantité d'autres malades de la même maladie et tous les habitants menacent une ruine prochaine, si la charité ordinaire de vos seigneuries n'y remédie ainsy qu'il n'a été fait en dernier lieu pour la communauté de Marcoing et de celle de Flesquières et Troisvilles dans lesquelles l'administration a eu la bonté d'envoyer quelques médecins pour connaître l'estat de la maladie et pouvoir y remédier...

La communauté... supplie notre seigneur pour votre conservation et prospérité".

### Instruction

En 1727, la paroisse de Bantouzelle demanda au vicaire général du Cambrésis

sis d'obtenir une école "seulement 6 à 7 enfants de Bantouzelle savent lire et écrire... Il est très difficile d'accéder à Banteux l'hiver".

Un instituteur fut finalement nommé à Bantouzelle en 1752 qui reçut annuellement 86 livres de la part de la communauté. "Il enseignera à partir du 1<sup>er</sup> octobre, l'hiver depuis 8 heures du matin jusqu'à onze heures et depuis une heure jusqu'à quatre..."

Cette société troublée et hiérarchisée qui connaissait de grandes difficultés ne tarda pas à se révolter.

Nous examinerons ensemble la Révolution à Bantouzelle et à Banteux dans un prochain numéro.

André CARRE



## BANTEUX A LA BELLE ÉPOQUE

par Cécile RICHARD

### PREMIÈRE PARTIE : les édifices communaux et la vie sociale

Au début du XXe siècle, le village de Banteux était en pleine activité. On dénombrait 980 habitants en 1905. Les occupations des habitants se parta-

En 1829, le conseil municipal repoussa un projet de construction exorbitant d'André de Baralle. Cette Eglise Saint-Léger de Banteux fut reconstruite en 1847 : "les habitants de Banteux étant

Mondiale. Totalement détruite, Monsieur Evrard Lasso raconte qu'il fallut combler les souterrains lors de la reconstruction de l'Eglise (en sens inverse).



Plans de l'Eglise (projet de 1829)

geaient entre la ferme familiale, les puissantes exploitations de la commune ou les prospères manufactures qui s'étaient implantées sur le territoire.

### LES ÉDIFICES COMMUNAUX

#### L'Eglise :

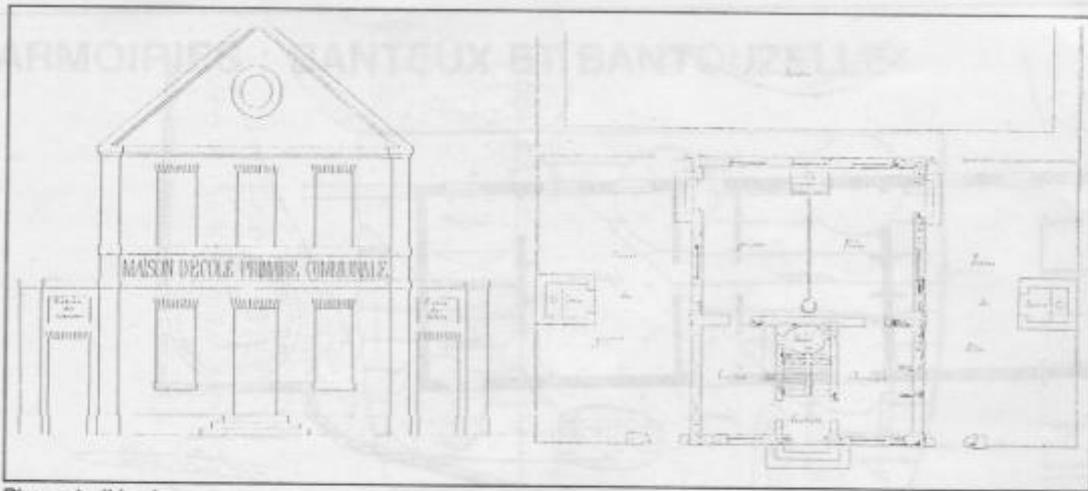
La chapelle du château de Bantouzelle servit d'Eglise paroissiale de 1801 à 1850 en remplacement de l'Eglise démolie en 1793.

fatigués d'aller à l'office à Bantouzelle". Un don de 3000 francs fut fait par la veuve Crépin pour la reconstruction à condition que soit établi dans l'Eglise une chapelle pour faire inhumer les membres de sa famille (Crépin, Desmoutiers...). Le montant de cette Eglise fut de 22 514,25 francs. Cette église se caractérisait par l'implantation assez rare d'un clocher sur le côté gauche. Sous ce bel édifice à rosaces, il y eut des abris souterrains allemands pendant la Première Guerre

#### Le presbytère :

Le curé de Banteux à la Belle Epoque était l'Abbé Poulain. C'est en avril 1869 que Chopin (demeurant "place du curé") céda au curé une maison de 8 ares, 60 centiares. Cette maison fit guise de presbytère jusqu'en 1917, date à laquelle la paroisse fut transférée à Bantouzelle.

A la Belle Epoque, la vie paroissiale était rythmée par l'assistance à la Basse-Messe, à la Grand-Messe, aux Vêpres



Plans de l'école

du village, presque tous les enfants s'y rendaient. La société disposait de barres parallèles et faisait des exhibitions à Gouzeaucourt, à l'abbaye de Vaucelles... Les exercices de "L'Etoile" se déroulaient dans une dépendance de l'école.

(Suite dans le numéro 2...)

puis au Salut.

A certaines fêtes religieuses, on invoquait les saints, on défilait devant certaines stations à l'Eglise puis on se rendait au calvaire (situé sur la route de Gonne-lieu).

A proximité de l'ancienne école se trouvait la Mairie : le village de Banteux fut administré par les Crépin de Bonavis, presque de façon ininterrompue depuis le milieu du XVIIIe siècle jusqu'en 1914.

Nous remercions Monsieur Gérard Gaillard pour nous avoir aimablement prêté ces quelques documents de la Belle Epoque, Monsieur Evrard Lasso (84 ans) pour nous avoir communiqué les nombreuses connaissances dont il dispose encore sur son village natal.

#### L'Ecole :

Au début du siècle, il y avait deux écoles à Banteux.

La petite école avait deux étages : le premier accueillait les plus jeunes enfants et le logement de l'institutrice ; le second accueillait les enfants de moins de 10 ans. Avant 1905, cette école mixte était tenue par des religieuses. Le terrain fut vendu en 1843 par le garde champêtre Leclerre pour la somme de 650 francs en raison des difficultés financières qu'il connut alors.

La grande école, qui fut achevée en 1878 se situait face à la Mairie actuelle. Le terrain destiné à la construction de cette école se situait à l'emplacement de l'ancienne maison Cléry. Garçons et filles étaient alors séparés. A l'emplacement de l'école et de la Mairie actuelles se trouvaient avant la Première Guerre les bâtiments de l'ancienne ferme Caille.

L'instituteur Boyaval, qui était aussi le secrétaire de Mairie enseignait à la jeunesse l'amour de la nation.

#### LA VIE ASSOCIATIVE :

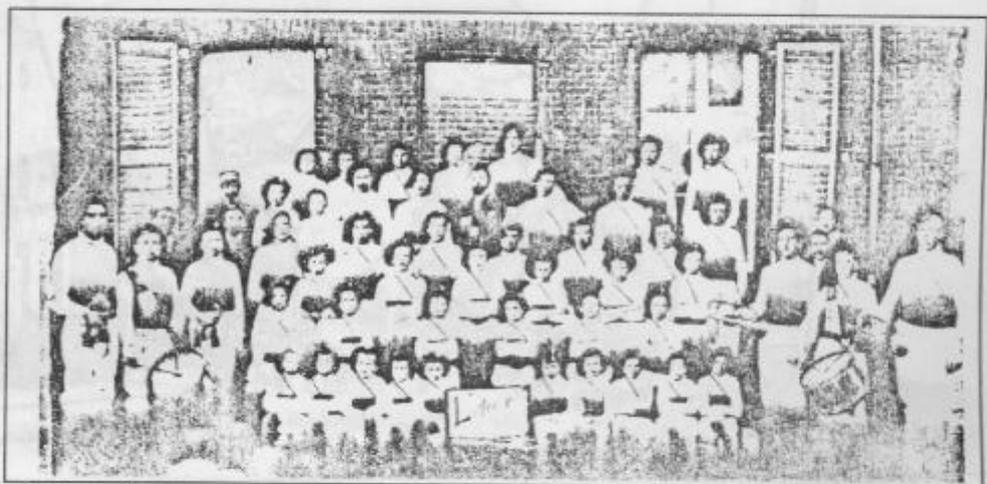
##### L'Etoile :

A une époque où "la revanche" est dans tous les esprits, le patriotisme, une conduite de vie, se constituèrent dans de nombreux villages des alentours des sociétés de gymnastique ("la Jeune France de Bantouzelle").

Monsieur Evrard Lasso nous dit : "L'Etoile qui comprenait 53 personnes avait pour but inavoué de préparer la jeunesse à la guerre. Seule distraction

Nous informons enfin nos lecteurs que "Cambrésis Terre d'Histoire" organisera à Banteux une manifestation à la fin de l'année en collaboration avec Monsieur René Denimal, Maire de Banteux et Monsieur Gérard Gaillard (exposition de cartes postales et de documents anciens relatifs à "Banteux à la Belle Epoque").

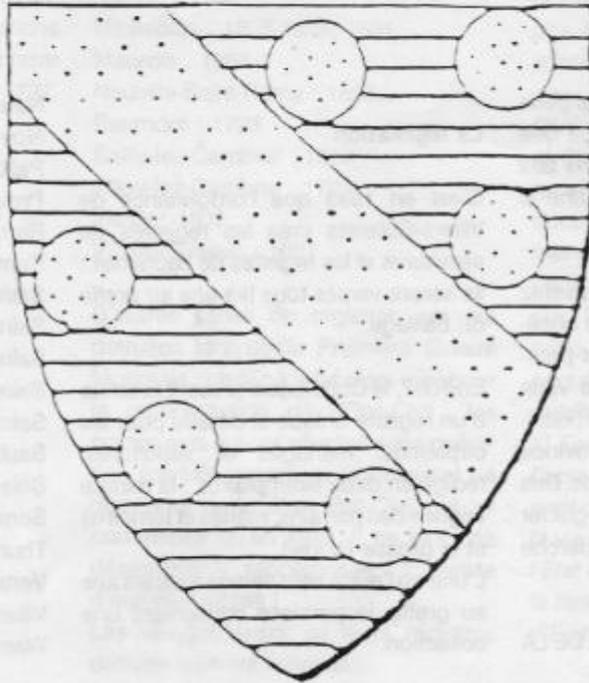
Cécile RICHARD



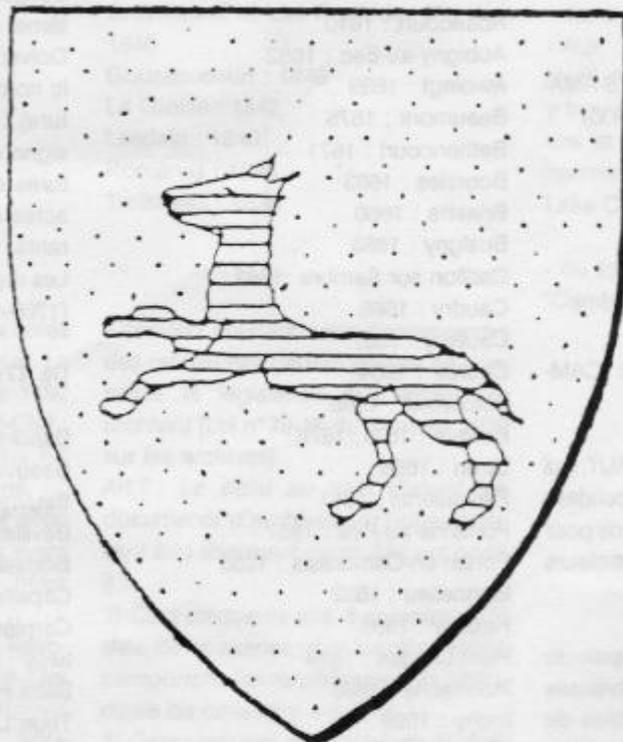
L'Etoile de Banteux



## ARMOIRIES : BANTEUX ET BANTOUZELLE



CARONDELET : D'azur à la bande d'or, accompagnée de six besants du même mis en orle.



LELEU : D'or au loup rampant d'azur.

## L'ÉTAT-CIVIL DU CAMBRÉSIS

Cambrésis Terre d'Histoire

"Le passé fait nous souvenir des gens d'autrefois à qui nous devons ce que nous sommes, à qui nous devons tant d'estime, gens simples mais d'une si grande richesse bien souvent".

Depuis longtemps déjà, vous souhaitez connaître le lieu d'origine de vos ancêtres, le métier qu'ils exerçaient et peut-être la signification du nom que vous portez... Dans le Cambrésis, c'est possible. Certains villages de notre province disposent de registres très anciens. Des organismes peuvent enfin vous guider pour entreprendre votre recherche généalogique :

### GROUPEMENT GÉNÉALOGIQUE DE LA RÉGION DU NORD

271 Grande Rue  
59100 ROUBAIX  
B.P 547  
59060 ROUBAIX Cedex 1

### GROUPE DES GÉNÉALOGISTES AMATEURS DU CAMBRÉSIS (G.G.A.C)

Groupe scolaire Léo Lagrange  
Rue de Normandie  
59400 CAMBRAI  
Président : Gérard Domise  
42, rue de l'Épinette  
59161 ESCAUDOEUVRES

### LA SECTION GÉNÉALOGIE DE "CAMBRÉSIS TERRE D'HISTOIRE"

B.P 18  
59258 CREVECOEUR SUR ESCAUT, qui fera paraître les généalogies ascendantes demandées dans ses numéros pour favoriser les échanges entre amateurs de généalogie.

Si l'Etat-Civil est la source principale du généalogiste, il en existe de nombreuses autres : Archives notariales, tables de successions, recensements, transcriptions hypothécaires, registres de conscription et terriers et rôles d'imposition de l'Ancien Régime.

### La législation

C'est en 1539 que l'ordonnance de Villers-Côterets créa les registres de sépultures et les registres de baptêmes : ils seront versés tous les ans au greffe du baillage.

En 1667, le Code Louis prescrit la tenue d'un registre unique et détaillé pour les baptêmes, mariages et sépultures, rédigé en deux exemplaires : la minute (signée des parrains, mariés et témoins) et la grosse (copie).

L'une ou l'autre sera versée tous les ans au greffe, la paroisse conservant une collection.

De nombreux villages possèdent encore des registres **antérieurs à 1700** :

Abancourt : 1610  
Aubigny-au-Bac : 1682  
Awoingt : 1689  
Beaumont : 1675  
Bethencourt : 1671  
Boursies : 1603  
Briastre : 1660  
Busigny : 1653  
Catillon sur Sambre : 1662  
Caudry : 1668  
Caullery : 1687  
Cauroir : 1664  
Estourmel : 1666  
Eswars : 1671, 1676  
Etrun : 1696  
Flesquières : 1681  
Fontaine-au-Pire : 1657  
Forest-en-Cambrésis : 1663  
Gonnelieu : 1692  
Haussy : 1593  
Hém-Lenglet : 1614  
Honnechy : 1668  
Inchy : 1599  
Ligny-Haucourt : 1660  
Malincourt : 1666  
Marcoling : 1644  
Montay : 1694

Neuvilly : 1694  
Noyelles-sur-Escaut : 1665  
Pailencourt : 1694  
Proville : 1614  
Ramillies : 1651  
Rumilly : 1667  
Saint-Aubert : 1599  
Saint-Bénin : 1672  
Saint-Martin sur Ecaillon : 1652  
Saint-Python : 1565  
Saint-Souplet : 1663  
Saulzoir : 1658  
Solesmes : 1655  
Sommaing : 1645, 1661  
Thun-Saint-Martin : 1694  
Vertain : 1649  
Villers-Outréaux : 1662  
Wambaix : 1650

Après la déclaration royale de Louis XV de décembre 1736, tous les curés sont obligés de rédiger les actes de baptême, de mariage et de sépulture.

Doivent figurer sur les actes de baptême le nom des parrains, marraines (signature) ; sur les actes de mariage dates signatures et identité des époux, signatures et identité des témoins), sur les actes de décès signature des comparants.

Les registres antérieurs à la Révolution (1700-1791) restent nombreux :

### De 1700 à 1737 :

Beaurain : 1737  
Beauvois : 1721  
Beuvrages : 1709, 1722  
Béviliers : 1705  
Boussières en Cambrésis : 1726  
Capelle : 1720  
Carnières : 1713  
Iwuy : 1714  
Saint-Hilaire : 1732  
Thun L'Evêque : 1717  
Vendegies-sur-Ecaillon : 1723  
Villers-en-Cauchies : 1711  
Walincourt : 1716

Si nous avons indiqué jusqu'alors la date du premier registre connu dans la paroisse, il faut savoir que rares sont les collections qui sont restées complètes jusqu'en 1737 ! Il est en revanche beaucoup plus fréquent de rencontrer des collections complètes après 1737.

**De 1737 à 1790 :**

Aubencheul-au-Bac : 1737  
 Avesnes-les-Aubert : 1757  
 Avesnes-le-Sec : 1737  
 Bazuel : 1768  
 Beaurain : 1737-  
 Bertry : 1738  
 Audencourt : 1739  
 Blécourt : 1780  
 Cagnoncles : 1750  
 Cantaing-sur-Escaut : 1739  
 Cattenières : 1739  
 Élincourt : 1737  
 Ésnès : 1738  
 Mazinghien : 1755  
 Montigny : 1738  
 Montrecourt : 1737  
 Naves : 1738  
 Niergnies : 1741  
 Ors : 1770  
 Pommereuil : 1740  
 Quiévy : 1760  
 Raillencourt-Sainte-Olle : 1737  
 Rieux-en-Cambrésis : 1759  
 Saint-Waast : 1737  
 Sancourt : 1737  
 Selvigny : 1750  
 Séranvillers : 1737

Avec la Révolution, on retirera aux curés la tenue des registres paroissiaux. Le décret des 20 et 25 septembre 1792 créa à proprement parler l'Etat-Civil ; désormais, on n'enregistrera plus les catholiques mais tous les citoyens.

Tenue en deux exemplaires, une série reste au greffe pendant 100 ans avant de rejoindre l'autre série aux Archives Départementales.

Malheureusement, au cours de la Révolution, nombreux registres d'Etat-Civil furent détruits ; c'est pourquoi certaines séries ne commencent qu'**au XIXe siècle** :

Banteux : 1813  
 Bantigny : 1862

Bantouzelle : 1802-1809, 1839...  
 Dehéries : 1793  
 Escarmain : 1823  
 Maretz : 1793  
 Masnières : 1805-1815, 1831...  
 Maurois : 1802  
 Neuville-Saint-Rémy : 1823...  
 Reumont : 1793  
 Sailly-lez-Cambrai : 1812  
 Tilloy-lez-Cambrai : 1793  
 Viesly : 1802  
 Villers-Guislain : 1807

D'autres séries de registres ont été détruites lors de la Première Guerre Mondiale : un service fut alors créé pour la reconstitution de l'Etat-Civil : les communes qui ont effectué cette opération (parfois largement incomplète) ne disposent donc d'un Etat-Civil qui ne commence qu'en 1840. Il ne faut pas désespérer : rappelons-le, il existe d'autres sources !

Les villages ayant vu leurs registres détruits sont les suivants :

Anneux : 1840  
 Clary : 1840  
 Crévecoeur et Les Rues des Vignes : 1840  
 Gouzeaucourt : 1840  
 La Groise : 1842  
 Lesdain : 1840  
 Romeries : 1840  
 Troisvilles : 1838

Il convient pourtant avant d'entreprendre des recherches généalogiques de connaître la législation concernant les archives (Loi n° 79-18 du 3 janvier 1979 sur les archives).

*Art.7 : Le délai au delà duquel les documents d'archives publiques peuvent être librement consultés est porté à :*

- 1) Cent cinquante ans, à compter de la date de naissance pour les documents comportant des renseignements individuels de caractère médical.
- 2) Cent vingt ans à compter de la date de naissance pour les dossiers de personnel.

3) Cent ans à compter de la date de l'acte ou de la clôture du dossier pour les documents relatifs aux affaires portées devant les juridictions, y compris les décisions de grâce, pour les minutes et répertoires des notaires, ainsi, que pour les registres de l'Etat-Civil et de l'enregistrement.

4) Cent ans à compter de la date du recensement ou de l'enquête pour les documents contenant des renseignements individuels ayant trait à la vie personnelle et d'une manière générale, aux faits et comportements d'ordre privé, collectés dans le cadre des enquêtes statistiques des services publics.

5) Soixante ans à compter de la date de l'acte pour les documents qui contiennent des informations mettant en cause la vie privée ou intéressant la sûreté de l'Etat ou la Défense Nationale, et dont la liste est fixée par décret en Conseil d'Etat.

Si vous voulez connaître vos origines, il vous suffit donc de vous rendre :

- dans votre mairie
- Aux Archives Départementales du Nord, 22 rue Saint-Bernard à LILLE. On y trouve des registres de plus de cent ans et une copie microfilmée par les communautés des Mormons de Salt Lake City (Utah)

- ou tout simplement de faire appel à "Cambrésis Terre d'Histoire"...

**Cambrésis Terre d'Histoire**

## LE COURRIER DES LECTEURS

Chers lecteurs,

Vous recherchez vos ancêtres, vous cherchez d'anciennes cartes postales, vous désirez retrouver des personnes ?

Cette page vous est réservée.

N'hésitez donc pas à nous communiquer toutes vos annonces ou informations...

---

## BULLETIN D'ABONNEMENT

NOM : Prénom :

Adresse :

Code Postal : VILLE :

Souhaite m'abonner pour un an à la revue trimestrielle "Cambrésis Terre d'Histoire" et m'engage à verser la somme de 60 Francs (soit 4 numéros) par chèque bancaire ou postal à l'ordre de :

**Cambrésis Terre d'Histoire**  
**Boite Postale 18**  
**58258 CREVECOEUR SUR ESCAUT**

## INFORMATIONS

### Calendrier des réunions de l'association :

LIEU : Mairie de les Rues des Vignes à 17 heures.

<u>Octobre</u> :	12	26 à 16 h 30 : conférence à la salle des fêtes de Blécourt sur le thème : Histoire de Blécourt des origines à nos jours.
<u>Novembre</u> :	09 23	Assemblée générale (Élection du bureau)
<u>Décembre</u> :	07 28	
<u>Janvier</u> :	11 25	
<u>Février</u> :	15 29	
<u>Mars</u> :	14 28	
<u>Avril</u> :	11 25	
<u>Mai</u> :	09 23	
<u>Juin</u> :	06 20	

L'association "**Cambrésis Terre d'Histoire**" recherche cartes postales, vieilles photographies, témoignages oraux ou écrits sur le passé du cambrésis.